



# **RAPPORT D'ACTIVITES**

**2003**

<b>1. <u>PROTEGER</u></b>	page 5
<b>1.1. CONNAITRE</b>	page 5
1.1.1. Suivi du Parc	page 5
1.1.1.1. <i>Evolution de la faune</i>	
1.1.1.2. <i>Suivi en Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac marin</i>	
1.1.1.3. <i>Evolution des milieux et faciès paysager</i>	
1.1.2. Activités scientifiques	page 7
1.1.2.1. <i>Milieux d'eau douce</i>	
1.1.2.2. <i>Milieux terrestres</i>	
1.1.2.3. <i>Prélèvements à but scientifique</i>	
1.1.2.4. <i>Publications scientifiques de l'année</i>	
1.1.2.5. <i>Participation à des colloques, séminaires et autres</i>	
1.1.3. Activités cartographiques	page 9
1.1.3.1. <i>Finalisation de l'atlas du Parc national</i>	
1.1.3.2. <i>Géoréférencement des pièges à rats de l'Ilet-à-Fajou (Secteur du Grand Cul-de-Sac)</i>	
1.1.3.3. <i>Bases de données thématiques</i>	
1.1.3.4. <i>Archivage informatique et échanges de données</i>	
1.1.3.5. <i>Tableau de bord thématique et géographique</i>	
1.1.3.6. <i>Sollicitations ponctuelles</i>	
<b>1.2. SAUVEGARDER ET GERER</b>	page 11
1.2.1. L'activité de prévention	page 11
1.2.1.1. <i>Procès verbaux</i>	
1.2.1.2. <i>Secteur de la Traversée</i>	
1.2.1.3. <i>Secteur de la Soufrière</i>	
1.2.1.4. <i>Secteur du Grand Cul-de-Sac marin</i>	
1.2.2. Questions particulières	page 13
1.2.2.1. <i>Activités sportives</i>	
1.2.2.2. <i>Les « 50 pas » géométriques</i>	
1.2.2.3. <i>La chasse</i>	
1.2.3. Gestion de la Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac marin	page 14
1.2.4. Les aménagements	page 16
1.2.4.1. <i>La Citerne</i>	
1.2.4.2. <i>Les Chutes du Carbet</i>	
1.2.4.3. <i>La Cascade aux Ecrevisses</i>	
1.2.4.4. <i>Les sentiers</i>	
1.2.4.5. <i>Autres</i>	
<b>2. <u>ACCUEILLIR</u></b>	page 18
<b>2.1. GESTION DE LA FREQUENTATION</b>	page 18
2.1.1. La fréquentation du Parc national	page 18

2.1.1.1.	<i>Les sites à grande fréquentation</i>	
2.1.2.	<b>Les infrastructures d'accueil et d'information</b>	page 18
2.1.2.1.	<i>La Maison du Volcan</i>	
2.1.2.2.	<i>La Maison de la Soufrière</i>	
2.1.2.3.	<i>La Maison du bois</i>	
2.1.3.	<b>L'information sur sites</b>	page 20
2.1.3.1.	<i>Equipements d'interprétation aux Chutes du Carbet</i>	
2.1.3.2.	<i>Le mobilier d'information</i>	
2.1.3.3.	<i>La valorisation pédagogique du Grand-Etang</i>	
2.1.3.4.	<i>Le personnel d'accueil</i>	

<b>2.2.</b>	<b>FAIRE COMPRENDRE LA NATURE ET SES EQUILIBRES</b>	page 20
2.2.1.	<b>Les animations</b>	page 20

2.2.1.1.	<i>Visites accompagnées sur le terrain</i>	
2.2.1.2.	<i>Conférences - Débats</i>	
2.2.1.3.	<i>Salons – Expositions</i>	
2.2.1.4.	<i>Divers</i>	
2.2.2.	<b>Actions pédagogiques et relations avec le milieu scolaire</b>	page 22
2.2.2.1.	<i>Animations en milieu scolaire</i>	
2.2.2.2.	<i>L'Association EDEN</i>	
2.2.2.3.	<i>Les outils pédagogiques</i>	
2.2.3.	<b>Les outils de la communication</b>	page 24
2.2.3.1.	<i>Les produits commercialisables</i>	
2.2.3.2.	<i>Les publications et documents d'information</i>	
2.2.3.3.	<i>L'internet</i>	
2.2.4.	<b>La documentation</b>	page 26
2.2.4.1.	<i>Etat des lieux</i>	
2.2.4.2.	<i>Les collections</i>	
2.2.4.3.	<i>La fréquentation du CDI</i>	
2.2.4.4.	<i>Les emprunteurs</i>	
2.2.4.5.	<i>Les prêts (de juin à décembre 2003)</i>	
2.2.4.6.	<i>Le budget</i>	
2.2.4.7.	<i>Partenariats et actions pédagogiques</i>	
2.2.5.	<b>Les relations avec les médias</b>	page 28

### **3. COOPERER** page 29

<b>3.1.</b>	<b>LA VIE ADMINISTRATIVE LOCALE</b>	page 29
3.1.1.	<b>Les relations avec les collectivités et les administrations locales</b>	page 29
3.1.1.1.	<i>Le programme LEADER II</i>	
3.1.1.2.	<i>Formalisation et montage du projet LEADER + de la Côte Sous-le-Vent</i>	
3.1.2.	<b>Le plan de Développement Durable de la Côte Sous-le-Vent</b>	page 29

3.1.3.	L'urbanisme	page 30
<b>3.2.</b>	<b>LES ACTIVITES ECONOMIQUES</b>	page 30
3.2.1.	Le Parc et l'agriculture	page 30
3.2.2.	Le Parc et l'artisanat	page 31
3.2.3.	Le Parc et le tourisme	page 31
3.2.3.1.	<i>Séminaires et autres participations à des démarches de réflexion et de planification</i>	
3.2.3.2.	<i>Aménagement et valorisation des sites touristiques</i>	
3.2.3.3.	<i>Utilisation de la dénomination « Parc national » : La Marque de Confiance du Parc national</i>	
3.2.3.4.	<i>La randonnée</i>	
3.2.3.5.	<i>Autres produits touristiques</i>	
<b>3.3.</b>	<b>L'INTERVENTION DU PARC DANS LES AUTRES DOMAINES</b>	page 33
3.3.1.	Activités non économiques	page 33
3.3.2.	Participation du Parc à des manifestations diverses	page 34
<b>3.4.</b>	<b>LES ACTIVITES INTERNATIONALES</b>	page 34
3.4.1.	Rapports avec les espaces protégés étrangers	page 34
3.4.2.	Visites et échanges divers	page 34
<b>4.</b>	<b><u>METTRE EN ŒUVRE</u></b>	page 35
<b>4.1.</b>	<b>LES INSTITUTIONS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC</b>	page 35
4.1.1.	Le Conseil d'Administration	page 35
4.1.2.	La Commission Permanente	page 35
4.1.3.	Le Comité Scientifique	page 36
4.1.4.	Le Comité Consultatif de la Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac marin	page 36
<b>4.2.</b>	<b>LE PERSONNEL</b>	page 37
4.2.1.	Effectif global permanent au 1 <sup>er</sup> janvier 2003	page 37
4.2.2.	Le personnel permanent au 31 décembre 2003	page 37
4.2.2.1.	<i>Personnel titulaire</i>	
4.2.2.2.	<i>Personnel non titulaire</i>	
4.2.3.	Le personnel auxiliaire	page 39
4.2.4.	Les autres personnels au 31 décembre 2003	page 39
4.2.5.	Les instances consultatives de concertation avec le personnel	page 40
4.2.5.1.	<i>Commission Administrative Paritaire (CAP)</i>	
4.2.5.2.	<i>Comité Technique Paritaire Spécial (CTPS)</i>	

4.2.5.3.	<i>Comité Technique Paritaire Central (CTPC)</i>	
4.2.5.4.	<i>Comité Technique Paritaire de Formation (CTPF)</i>	
4.2.5.5.	<i>Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS)</i>	
4.2.6.	La formation	page 41
<b>4.3.</b>	<b>LES EQUIPEMENTS</b>	page 43
4.3.1.	Les véhicules	page 43
4.3.2.	Le mobilier	page 43
4.3.3.	Le matériel informatique	page 43
<b>4.4.</b>	<b>LES MOYENS FINANCIERS</b>	page 44
4.4.1.	Les recettes	page 44
4.4.2.	Les dépenses	page 44

# 1. PROTEGER

## 1.1. CONNAITRE

### 1.1.1. Suivi du Parc

#### *1.1.1.1. Evolution de la faune*

##### **Oiseaux**

Le suivi oiseaux commencé en 1994 par deux années de comptages au chant dans la réserve naturelle du Grand Cul de Sac marin sur deux sites (layon Lambi et canal Perrin) qui ont permis d'identifier les espèces présentes en mangrove s'est poursuivi, avec autorisation de programme du Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) par des campagnes de baguage dans le layon Lambi jusqu'en 2000.

Afin de mieux caractériser l'avifaune dans le Parc national, ce même protocole a été étendu à d'autres sites en zone centrale, devant couvrir à terme l'ensemble des unités de gestion des futurs plans de gestion des secteurs « Soufrière » et « Traversée ». Le protocole prévoit sur chaque site, douze campagnes de baguage sur deux ans, au rythme d'une tous les deux mois, les campagnes de baguage devant avoir eu lieu, au final, pendant tous les mois de l'année. En 2003, 12 opérations de capture/baguage ont été effectuées. Nombre d'oiseaux capturés et bagués : 530, dont 177 reprises.

Parallèlement, une campagne complémentaire sur le site de l'Ilet-à-Fajou dans la réserve naturelle du Grand Cul de Sac marin est effectuée chaque année depuis 2000 dans le cadre du suivi de l'éradication des rats et mangoustes sur l'îlet (cf. § 1.1.2.1.). Sur ce site, le rythme des campagnes s'accélère pendant les mois d'octobre et novembre à raison d'une campagne tous les 15 jours pour mieux évaluer le passage d'espèces migratrices.

Ce protocole permet de déterminer entre autres, l'évolution des niveaux d'abondance de l'avifaune.

Ce protocole mobilise quatre agents de terrain, seuls habilités au baguage et dont la rigueur et la régularité dans son suivi ont permis l'accumulation importante de données qui sont transmises au CRBPO.

Afin d'exploiter ces données et de faire le bilan des résultats, le Parc national, le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et le CRBPO qui avait mis au point le protocole sur les premiers sites en mangrove, ont préparé une convention dont la signature doit avoir lieu début 2004.

L'année 2003 a permis de poursuivre le protocole sur l'Ilet-à-Fajou, et de continuer les campagnes dans le secteur nord du Parc à "Providence" et de baguer sur un nouveau site (Matouba) au sud du Parc.

##### **Insectes**

Dans le cadre du suivi post-éradication sur l'Ilet-à-Fajou, une convention entre l'Université Antilles-Guyane (UAG) et le Parc national signée en 2001 a permis à M. Gérard Chovet, entomologiste, de mener une première phase exploratoire dans les principaux milieux cartographiés et décrits par le botaniste Alain Rousteau de l'UAG.

Le suivi réalisé par un entomologiste de l'UAG, M Chovet commencé en 2002 s'est poursuivi pendant l'année 2003 et a fait l'objet d'un deuxième rapport intermédiaire. Les premiers résultats concernant l'impact des

rats, souris, et mangoustes sur la faune entomologique initiale ont été confirmés. On constate que les grandes espèces aériennes d'insectes, absentes ou très peu abondantes au début de l'étude, réapparaissent progressivement (orthoptères, blattoptères...) Par contre les grandes espèces à larves cachées conservent leurs effectifs (hannetons) ou les augmentent notablement (odonates, cigales, longicornes...).

Le rapport final sera remis en 2004 qui devra proposer un suivi pluriannuel par le Parc sur plusieurs années, afin d'isoler les fluctuations saisonnières et pendant toute la durée du contrôle des rats sur l'îlet.

### **1.1.1.2. Suivi en Réserve naturelle du Grand Cul de Sac marin**

#### **Tortues marines**

Soixante-neuf traces de tortues ont été observées sur l'îlet-à-Fajou entre le 11 mai et le 30 septembre 2003. Conséquence de l'éradication de 2001 et comme en 2002, aucune observation de destruction de nid n'a été constatée. Deux tortues imbriquées "perdues" ont pu être sauvées les 29 et 30 juillet. Une ponte a été observée le 17 juillet et une émergence le 26 septembre.

#### **Populations de râles gris sur l'îlet-à-Fajou**

Estimation par comptage aux chants de la population en juin et juillet à 105 individus. Pour mémoire, en 2002, 75 individus comptabilisés, en 2001, 83 avaient été comptabilisés.

Le suivi de cette population importante pour la Réserve sera poursuivi et peut être renforcé en 2004.

#### **Populations de Sternes à l'îlet du Carénage**

A partir du 1<sup>er</sup> mai et jusqu'au 31 août une surveillance particulière les samedis, dimanches, et jours fériés a été mise en place comme les années précédentes pour veiller au respect de la réglementation interdisant l'accès à l'îlet et pour suivre la colonie. Les sternes (*Sterna dougallii* et *Sterna antillarum*) ont fréquenté l'îlet mais n'ont pas niché. Une étude est menée en collaboration avec Gilles Leblond.

#### **Populations de crabes**

Dans le cadre du suivi post-éradication, le protocole se poursuit : 10 suivis ont été réalisés.

#### **Ecosystème récifal**

Avec l'UAG (Claude et Yolande Bouchon et Pedro Portillo) en complément du dispositif existant Passe-à-Colas, installation de 2 nouveaux transects sous-marins pour les suivis : un sur Port-Louis (hors Réserve Naturelle) et un deuxième sur l'îlet à Fajou. En 2003, les relevés ont été effectués sur les 3 transects.

#### **Poursuite de l'éradication des rats sur l'îlet à Fajou**

Cette opération regroupe les actions, les protocoles et les suivis liés à l'éradication des mammifères introduits sur l'île. Après le succès de l'éradication des mangoustes en 2001, il reste encore des rats.

En 2003, les actions suivantes ont été menées :

- Eradications : contrôle de la présence de rats en janvier (contrôle positif), test et pose d'appâts toxiques à partir de mars jusqu'en juillet. Le 3 novembre, observation d'un rat au poste n° 303 et d'un nid au 614. En novembre et décembre avec le service SIG, les postes ont été relevés à l'aide d'un GPS différentiel pour réalisation d'une cartographie intégrant toutes les données des opérations précédentes (cf. § 1.1.3.2.). Objectif : analyse et définition d'une nouvelle stratégie.
- Protocoles insectes : en cours, suivi réalisé par M. Chovet. Cette étude a donné lieu à un rapport intermédiaire en 2003.

- Protocole avifaune : poursuite des actions entreprises en 2002 par les bagueurs du PNG : 12 opérations de capture baguage. Cinq cent trente oiseaux capturés et bagués dont 177 reprises.

Après le succès de l'éradication des mangoustes, nous poursuivons nos efforts et notre réflexion pour atteindre notre objectif d'éradication des rats.

### ***1.1.1.3. Evolution des milieux et faciès paysagers***

#### **Volcanisme**

Dans le cadre de la surveillance de l'activité du volcan de la Soufrière, le Parc national a autorisé l'exécution de travaux et de plusieurs campagnes de recherche coordonnées par l'Observatoire Sismologique et Volcanique de la Guadeloupe (OSVG) :

- En 2003, l'Observatoire a installé de nouvelles stations de surveillance sismique, permettant d'améliorer considérablement la mesure et l'interprétation des signaux sismiques liés à l'activité volcanique sur la Soufrière (plateau de Breislack, col de l'Echelle, Ravine Marchand, Morne Amic, Nez cassé, Savane-à-Mulets) et sur la Madeleine, complétant les 150 stations et autres capteurs déjà installés sur le site du Parc national.
- Poursuite des expérimentations scientifiques de géophysique dans le cadre des programmes du CNRS et du Ministère de la Recherche sous la responsabilité des Laboratoires de géophysique interne et tectonophysique de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble et du laboratoire de Géosciences à l'Université de Rennes. Ces expérimentations permettent d'une part à l'aide de petits tirs sismiques de mesurer des variations temporelles des propriétés physiques à l'intérieur de la Soufrière, d'autre part, en faisant circuler le courant électrique sous le dôme, de localiser l'extension des zones altérées, les résultats de l'année 2002 ayant mis en évidence l'existence de zones de fortes altérations sous le Dôme pouvant conduire à sa déstabilisation.

Un garde-moniteur du secteur de la Soufrière participe chaque mois aux opérations de recueil de données et de prélèvements de fluides d'origine volcanique au sommet de la Soufrière, en liaison étroite avec les membres de l'IPG, dans le cadre de la surveillance qui s'opère normalement sur ce volcan.

Enfin, une coopération a été établie avec un médecin du CIMT (médecine du travail) enquêtant sur l'impact sur le corps humain des émanations toxiques issues du sommet de la Soufrière.

## **1.1.2. Activités scientifiques**

### ***1.1.2.1. Milieux d'eau douce***

#### **Connaissance du fonctionnement des écosystèmes aquatiques continentaux**

Après une période d'inventaires faunistiques, nécessaires à la connaissance des éléments qui constituent les écosystèmes des rivières de la Basse-Terre, le Parc national s'oriente à partir de 2002 vers une nouvelle phase, dépassant la seule connaissance systématique ou de présence/absence des espèces pour travailler plus finement sur la dynamique des populations et les interrelations faune/flore. L'année 2002 a permis de définir un programme d'études dont l'exécution prévue initialement en 2003 n'a pu se concrétiser faute de cofinancement. Le programme actualisé devrait pouvoir être mis en œuvre en 2004, ce travail de recherche sur le fonctionnement des milieux aquatiques dans le Parc demeurant une priorité.



Cependant, une première convention signée fin 2002 avec une hydrobiologiste de la Guadeloupe a permis de commencer en 2003 l'étude des flux biologiques à l'échelle d'une rivière -la rivière de Bras David- à travers l'étude de la dynamique de populations de deux espèces de crustacés. Celle-ci ne se terminera qu'en 2004.

En effet, la protection et la gestion des milieux aquatiques nécessitent une connaissance approfondie des milieux, des espèces, et de leur organisation. La préservation des équilibres globaux passe par le maintien de chaque espèce à un niveau suffisant pour ne pas altérer le fonctionnement général de l'écosystème. Cette densité à préserver est une caractéristique de l'espèce, de ses modalités de reproduction, et de la qualité et de la complexité du milieu récepteur. La dynamique des populations en place est donc un élément essentiel de la gestion des milieux naturels.

Les premiers résultats de l'année ont montré que dans le Parc, les équilibres entre espèces se sont profondément modifiés depuis 1996. Les espèces de crevettes du groupe *Atya*, « Cacador », ont fortement régressé alors qu'une espèce du genre *Macrobrachium* (*Macrobrachium faustinum*, « Grand Bras » domine largement, accompagnée d'une petite atyidae (*Micratya poeyi*) très opportuniste. Globalement le peuplement très peu diversifié est surprenant dans des eaux de cette zone de haute protection et qui serait caractéristique de zones situées bien plus en aval. Enfin en aval, l'impact de la prise d'eau est remarquable formant obstacle à la fois à la descente des larves vers la mer et à leur remontée

L'exploitation des résultats des 5 campagnes de pêches électriques et de biométrie réparties tout au long de l'année et jusqu'en janvier 2004 permettra de présenter les résultats en 2004.

En complément à ce travail, et dans le cadre des objectifs du Schéma Directeur Départemental pour l'Aménagement et la Gestion de l'Eau, a été réalisée par un étudiant de DESS de l'Université, une première évaluation de l'étanchéité des prises d'eau vis-à-vis des phénomènes de migration des crevettes d'eau douce et de poissons afin de proposer des éléments pour la conception de passe à poissons et crevettes adaptée à la biologie et l'écologie des espèces guadeloupéennes. Les conclusions de ce diagnostic conduisent le Parc en collaboration avec la Direction Régionale de l'Environnement à poursuivre en 2004 avec un programme en génie écologique afin de tester grandeur nature un prototype en partenariat avec un gestionnaire de prise d'eau.

### **1.1.2.2. Milieux terrestres**

#### **Inventaire préliminaire sur les moustiques de la Guadeloupe**

Le rapport de cet inventaire commandé à l'Association Européenne pour le Développement des Etudes Scientifiques (AEDES) par le Parc national en 2000 dans le cadre d'un vaste inventaire des invertébrés, et des insectes en particulier, initié par le Parc dans les années 1990, a été remis tardivement cette année.

A la suite d'une analyse bibliographique et d'une rapide prospection de terrain, l'auteur décrit la biologie et l'écologie des différentes espèces, précise les spécificités mésologiques, l'abondance et la distribution des espèces.

#### **Etude préalable d'évaluation de la menace des espèces végétales invasives dans le Parc national**

Il est connu que les invasions biologiques sont le deuxième facteur de perte de biodiversité après la disparition des habitats. En Guadeloupe, si le phénomène, non étudié, semble ne pas recouvrir d'urgence, on sait aussi que le phénomène d'invasion ne se déclenche qu'après une phase de latence qui peut passer inaperçue.

Cette étude préliminaire a été réalisée par un étudiant de DESS de l'Université de Metz-Nancy sous la direction de M. S. Muller, membre de la commission Flore du Conseil National pour la Protection de la Nature (CNPN) et de l'Institut national polytechnique de Lorraine, en concertation avec le Conservatoire botanique

des Antilles françaises, et plusieurs botanistes renommés, parmi lesquels M. Fournet, auteur de la « Flore illustrée des phanérogames de la Guadeloupe et de la Martinique ». Elle a permis de lister les espèces potentiellement invasives en Guadeloupe, de les hiérarchiser afin d'en évaluer la menace, et de présenter un catalogue de fiches caractérisant chacune des espèces. Une partie du rapport précise certaines notions de la problématique d'invasion afin de permettre une bonne compréhension de la problématique pour le lecteur.

Le travail se poursuivra en 2004 en étudiant la biologie et la dynamique d'invasion d'une ou deux de ces espèces qui pourra être un bon modèle ou un bon exemple pédagogique en partenariat avec l'UAG et le Conservatoire botanique des Antilles françaises, antenne Guadeloupe.

### **1.1.2.3. Prélèvements à but scientifique**

Dix-sept autorisations de prélèvements ou d'expérimentations à but scientifique ont été délivrées en 2003 par l'établissement public :

- Surveillance de la Soufrière (7 autorisations)
- Prélèvements d'araignées dans le cadre de la réalisation d'un documentaire scientifique : 3
- Prélèvements d'insectes dans le cadre de l'éradication des rats sur l'Îlet à Fajou : 1
- Prélèvements de mollusques bivalves et d'insectes dans le cadre de programme universitaire de l'UAG et INRA : 2
- Prélèvements de champignons dans le cadre de l'inventaire mycologique des Petites Antilles : 1
- Prélèvements de flore dans le cadre de la constitution de l'Herbier « GUAD », herbier de Guadeloupe propriété de l'INRA et du Parc national : 1
- Prélèvements de mousses dans le cadre de travaux de l'UAG : 1

### **1.1.2.4. Publications scientifiques de l'année**

- « Etude de l'impact du canyoning et de la randonnée aquatique sur les milieux dulçaquicoles de Guadeloupe et définition d'indicateurs de suivi Rapport final de la phase 1 – Etude de base »- Université Paul Sabatier Toulouse III – Laboratoire Dynamique de la Biodiversité (LADYBIO)
- « La Guadeloupe face aux espèces allochtones : Etude préalable d'évaluation de la menace des espèces végétales invasives dans le PNG » - rapport de stage DESS Université Metz-Nancy – INPL – César Delnatte
- « Contribution à la conception d'un ouvrage de génie écologique adapté au franchissement des aménagements dans les rivières de Guadeloupe : la passe à poissons/ouassous – rapport de stage de DESS de l'université Antilles-Guyane – Nicolas Toitôt
- « Les moustiques de la Guadeloupe (*Diptera, Culicidae*) » - Association européenne pour le développement des échanges scientifiques – Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen – Francis Schaffner

## **1.1.3. Activités cartographiques**

### **1.1.3.1. Finalisation de l'atlas du Parc national**

Le service SIG a durant cette année 2003 bouclé définitivement la partie cartographique de l'Atlas du Parc national de la Guadeloupe. Il était en effet temps de finaliser un premier atlas, même si la représentation cartographique n'est pas exhaustive et qu'il faut s'atteler déjà à sa mise à jour. La cartographie est une photographie instantanée d'un moment « T » et la force d'un Système d'Information Géographique réside dans sa capacité de stockage et donc de mise à jour des données sans cesse en évolution.

L'atlas représente un élément fort de l'entreprise de modernisation de la politique des Parcs nationaux menée par la Direction de la Nature et des Paysages qui s'inscrit dans une demande d'évaluation et de

planification. Cet indispensable état des lieux est fondamental pour tous ceux qui veulent connaître et participer à la sauvegarde du patrimoine de ces espaces protégés. Chaque Parc national est doté de cet ensemble de cartes et d'informations qui seront tenues à jour périodiquement. Les données recueillies, traitées en base de données informatisées et mises en forme grâce à son système d'information géographique, permettront de mieux fonder et organiser son action. L'année 2004 sera consacrée à sa mise en ligne sur l'Intranet des parcs nationaux, géré par l'Atelier Technique des Espaces Naturels.

### ***1.1.3.2. Géoréférencement des pièges à rats de l'Ilet à Fajou (Secteur du Grand Cul de Sac)***

Dans le cadre du programme de dératisation de l'Ilet-à-Fajou géré par le secteur du Grand Cul de Sac marin, la seconde moitié du mois d'octobre, ainsi qu'une partie du mois de novembre, a été consacrée à des sorties terrain sur l'Ilet. Grâce au prêt d'un GPS professionnel par le CIRAD, nous avons pu effectuer des relevés GPS de l'ensemble des pièges à rats posés sur l'Ilet et en tirer une cartographie. Certains pièges non retrouvés sur le terrain ont dû être extrapolés mais, dans l'ensemble, la représentation est très satisfaisante. Au total plus de 500 pièges ont été recensés et géoréférencés.

Des cartes papiers ont pu être éditées permettant de voir l'évolution du nombre de rats capturés sur 2001 et 2002. Ceci a pu être possible grâce à un couplage des données Excel fournies par le laboratoire qui suit scientifiquement les rats capturés, avec les relevés GPS. Les données sont intéressantes et d'autres cartes sont en cours d'élaboration montrant des analyses plus poussées, en conformité avec les besoins exprimés par les agents du Secteur de la Réserve.

Nous pourrions donc avoir une bonne représentation de l'état d'avancement du programme de dératisation de l'Ilet-à-Fajou courant 2004.

### ***1.1.3.3. Bases de données thématiques***

La cellule SIG s'est engagée dans une réflexion sur la mise en place et la structuration de bases de données concernant la biodiversité et la gestion des sentiers de randonnée du Parc.

Des réflexions ont été engagées avec les différents secteurs afin de déterminer leurs besoins. Ceux-ci ont remis à la cellule des comptes-rendus détaillant les thématiques qu'ils voulaient voir traitées et leurs priorités.

L'acquisition d'un logiciel spécifique à la gestion des traces devra sûrement être envisagée car les fonctions du logiciel actuel ne permettent pas de répondre aux besoins formulés.

Ces bases de données devraient être opérationnelles à compter de la fin de l'année 2004.

### ***1.1.3.4. Archivage informatique et échanges de données***

De nombreux fichiers SIG ont été déplacés ou stockés sur CD. La cellule SIG a donc entamé un gros travail d'archivage et de tri des données stockées afin de gérer au mieux ses informations et d'en récupérer un maximum.

Un fichier Excel a donc été créé afin de lister l'ensemble des conventions d'acquisition/échange de données et de réalisation d'études en lien avec le SIG signées avec le Parc. D'autre part, un autre fichier permet de connaître le contenu de chaque CD archivé.

Un catalogue de métadonnées interne répertoriant l'ensemble des données SIG du Parc, avec un ensemble de détails techniques, a également été mis en place. Ce travail est en cours de réalisation.

Par la suite, une réorganisation de la partition SIG du serveur informatique sera effectuée afin d'organiser de manière opérationnelle les données, et d'en mettre certaines directement à disposition des agents.

Concernant l'échange de données SIG, le Parc est entré en cette fin d'année, dans le Comité d'échange de données inter-administrations créée à l'origine par la DDE, la DIREN, et la DDAF. Il permet de mettre en commun gratuitement les données de chaque administration, d'éviter la réalisation de certaines études en redondance, et de faire diminuer les coûts d'acquisition de certaines données, comme les fonds IGN par exemple.

Un catalogue de métadonnées spécifique a donc été créé contenant les données que le Parc accepte de mettre à disposition des autres administrations.

Cela devrait nous permettre à terme de disposer d'informations externes fiables et à jour.

#### ***1.1.3.5. Tableau de bord thématique et géographique***

Conformément aux autres parcs, la cellule SIG du Parc va donc mettre en place cet outil permettant la gestion et la saisie des activités des agents directement sur la base de données transmise au ministère.

Il permettra aussi de mieux structurer et de faire le lien vers les nouvelles bases de données prochainement mises en place.

Par ailleurs, en lien avec la cellule informatique, un Intranet cartographique va être mis en ligne. Il permettra la consultation en direct par les agents des données du Parc, ainsi que l'édition papier de cartes depuis leur poste.

#### ***1.1.3.6. Sollicitations ponctuelles***

Pour l'année écoulée, le Service SIG a aussi répondu à un certain nombre de demandes ponctuelles émanant des différents secteurs pour notamment des compléments de dossiers, des sorties cartographiques, des réimpressions, des gravures CD-Rom...

## **1.2. SAUVEGARDER ET GERER**

### **1.2.1. L'activité de prévention**

#### ***1.2.1.1. Procès verbaux***

Les agents commissionnés de l'établissement ont dressé, en 2003, 55 procès-verbaux (contre 42 en 2002).

Ces PV se répartissent comme suit :

▪ Activité commerciale non autorisée	40
▪ Port ou détention d'armes	1
▪ Circulation interdite en zone protégée	2
▪ Pêche ou action de pêche en zone interdite	7
▪ (en Réserve naturelle du Grand Cul de Sac marin)	
▪ Prélèvement de végétaux	1
▪ Dépôt d'ordures, feu, destruction de végétaux	1
▪ Action de chasse en zone centrale	2
▪ Travaux non autorisés en zone centrale	1

Neuf de ces constatations d'infraction concernaient la Réserve naturelle du Grand Cul de Sac marin.

A noter que la loi d'amnistie de 2002, faisant suite à l'élection du Président de la République, s'est appliquée à tous les procès-verbaux antérieurs au 17 mai 2002.

### **1.2.1.2. Secteur de la Traversée**

- 1 procès-verbal dressé en 2002 a été jugé pour introduction d'arme, et a donné lieu aux peines suivantes : 800€ d'amende et 100€ de dommages et intérêts, ainsi que la confiscation de l'arme pour chacun des deux contrevenants.
- 1 procès-verbal dressé en 2002 a été jugé pour introduction d'arme, et a donné lieu aux peines suivantes : 300€ d'amende et 100€ de dommages et intérêts ainsi que la confiscation de l'arme.
- 5 procès-verbaux dressés en 2001 pour activité commerciale concernant un même contrevenant ont donné lieu à cinq amendes de 400€ et 150€ de dommages et intérêts pour le PNG.
- 2 procès-verbaux dressés en 2001 pour activité commerciale ont été présentés à l'audience du 15 novembre (verdict à venir).

Par ailleurs, les agents du secteur ont dressé :

- 19 procès-verbaux pour activité commerciale sans autorisation dont deux contre inconnus et 15 concernant deux contrevenants multirécidivistes depuis des années.
- 3 procès-verbaux pour introduction d'arme dans le Parc avec saisie réelle de l'arme dont 2 armes prohibées.
- 1 procès-verbal contre inconnu pour introduction de munitions, feu, destruction, coupe, mutilation de végétaux, bivouac, camping, abandon de déchets en zone centrale.

Soit un total de : 23 procès-verbaux

Par ailleurs, un timbre-amende a été délivré pour stationnement irrégulier de véhicule hors des voies publiques du Parc national.

Huit avertissements ont donné lieu à des informations sur la réglementation.

Les agents du secteur ont découvert et détruit quatre camps de chasseurs en zone centrale du Parc.

Ils ont également participé à quatre tournées inter-services de surveillance de la chasse dont 3 organisées par le secteur pour un total de 8 journées.

Des défrichements pour aménager des postes de tir sont toujours observés, ce parfois au détriment d'arbres de plus de 50cm de diamètre.

### **1.2.1.3. Secteur de la Soufrière**

Les tournées sur le terrain à caractère polyvalent dominent l'activité globale du secteur. Prévenir ou rechercher les infractions, informer le public des visiteurs, vérifier l'état des infrastructures du Parc national ou assurer un suivi des milieux naturels, tel est le quotidien d'un agent du secteur.

Le secteur a dressé en 2003, 24 procès-verbaux.

En liaison avec le secteur de la Traversée, plusieurs tournées orientées vers la recherche de braconniers ont permis de constater l'existence de véritables camps de séjours, dont certains parfaitement aménagés. Ces camps ont été détruits. Des belvédères, ainsi que des traces discrètes, empruntées uniquement par des chasseurs ont été aussi découverts, notamment en amont du Grand Etang. Deux tournées de nuit ont été organisées sur le site du Carbet pour tenter d'interpeller des pêcheurs de ouassous.

Par ailleurs, à l'occasion des fêtes de Pâques, qui voient affluer des familles entières dans la zone centrale du Parc national, parfois pour plusieurs jours, le personnel de terrain a organisé des tournées spécifiques en vue de sensibiliser à la protection de la nature les visiteurs nombreux installés notamment au bord des cours

d'eau. Un défrichement de 4 hectares, signalé en limite du Parc national sur la commune de Trois-Rivières au lieu dit « Moscou », a fait l'objet d'une enquête approfondie.

Enfin, le propriétaire d'une parcelle à vocation agricole sise dans la vallée de la Grande Rivière, ayant déféré le Parc national devant le Tribunal de grande instance de Basse-Terre pour privation de jouissance due à la réglementation du-dit Parc national (application de la loi de 1960 relative à la création des Parcs nationaux), un juge a été accompagné sur le terrain pour que celui-ci puisse se forger une opinion objective.

#### **1.2.1.4. Secteur du Grand Cul de Sac**

Les agents du Secteur ont effectué quelque 200 tournées sur le terrain en mer et à terre (167 sur La Réserve Naturelle elle-même, et 33 sur la zone des « 50 pas » géométriques) dont 31 les samedis, dimanches, ou jours fériés. Toutes ces tournées n'avaient pas un objectif unique de police, mais toutes ont contribué à rendre le personnel présent sur le terrain.

- Avertissements verbaux : 27
- Procès-verbaux d'infractions : 7
- Rapport d'infraction : 1
- Matériels détruits : 13 casiers, 16 boîtes à crabes et deux filets de 10 et 900 mètres de longueur

Le Secteur a également participé aux opérations de police inter-services organisées par la Direction Départementale et Régionale des Affaires Maritimes : le 27 février, le 18 mars (à Petite Terre), le 27 avril, le 16 septembre, et le 17 décembre.

Sur l'îlet de sable de Carénage, pour la durée de l'interdiction d'accès (du 1 mai au 31 août) pour la protection des sternes, 4 panneaux réalisés en collaboration avec le service Etudes et Travaux ont été posés. Ces panneaux ont été enlevés début septembre.

A la fin de la saison d'interdiction d'accès à l'îlet de Carénage, 2 panneaux d'entrée « Réserve naturelle » ont été posés.

Des sorties furent également organisées pour présenter la Réserve et nos missions à des visiteurs :

- 27 février 2003 : M. Menhert, DRAM
- 13 avril 2003 : M. Vian, Préfet de Région
- 23 avril 2003 : M. Giran, Député en mission sur les Parcs nationaux
- 13 mai 2003 : M. Garnier, Secrétaire Général de la Mer
- 20 août 2003 : M. Dao, IFREMER, et Mlle Brugneaux, OMM
- 25 octobre 2003 : Mmes Canal et Deninger, Cours des Comptes

## **1.2.2. Questions particulières**

### **1.2.2.1. Activités sportives**

#### **Le canyoning**

Au vu des résultats de la première phase des études d'impact de l'activité de canyoning et de randonnée aquatique sur la flore, l'avifaune et la faune aquatique (poissons et macro-invertébrés.) des 6 sites sélectionnés et fréquentés par les professionnels, le Comité scientifique a donné un avis défavorable à l'organisation de cette activité en zone centrale du Parc national. Cet avis a été suivi par le Conseil d'administration du Parc qui a par ailleurs demandé au Directeur du Parc de prendre un arrêté conservatoire d'interdiction de l'activité en zone centrale, cette activité n'étant pas explicitement citée dans le décret de

création du Parc. Parallèlement le Conseil d'Administration a souhaité que soit mise en place une concertation afin d'organiser et de canaliser cette activité en Guadeloupe et dans le Parc.

Au vu des résultats de cette première phase d'étude d'impact, le Parc a pris la décision de ne pas engager les études complémentaires initialement prévues.

### **1.2.2.2. Les « 50 pas » géométriques**

Le travail entrepris en 2002 a été poursuivi dans l'attente d'une prise en gestion effective et réelle par le Parc national.

Les actions importantes sont les suivantes :

- La poursuite de la connaissance et de "la surveillance" de ces territoires.
- Le suivi des nouvelles constructions.
- Les contacts avec le Conservatoire du Littoral et des partenaires pour ce dossier.
- Le suivi de la pose de panneaux par l'ONF.
- La poursuite de la réflexion concernant la gestion à mettre en place.
- La participation au Conseil des Rivages d'Amérique du 23 au 25 octobre 2003.

### **1.2.2.3. La chasse**

L'établissement était représenté à l'Assemblée Générale annuelle de la Fédération départementale des chasseurs de la Guadeloupe ainsi qu'à une réunion de concertation organisée avec une association de chasseurs de Vieux-Habitants.

## **1.2.3. Gestion de la Réserve Naturelle du Grand Cul de Sac marin**

L'évaluation du plan de gestion de la Réserve, travail important et obligatoire, a été réalisé par une stagiaire Volontaire Civile de l'Aide Technique (Alexa Moëne) et suivi de corrections, compléments, et validation par le secteur et la Direction. La fin des modifications, avant transmission à la DIREN, est prévue pour fin janvier 2004. Une convention d'un montant de 10 000 Euros avec la DIREN (n° 2003/09 PNSP) a été signée en août 2003 pour ce travail.

La conclusion provisoire et les perspectives en sont les suivantes :

1° - La réflexion initiée par le Parc national de la Guadeloupe et ses partenaires au cours de la mise en œuvre du premier plan de gestion de la Réserve Naturelle du Grand Cul de Sac marin (1998-2002) a permis de prendre conscience que le Grand Cul de Sac (de la Pointe Allègre à la Pointe d'Antigue) est un territoire riche :

- de son histoire
  - amérindienne
  - coloniale
  - moderne
- de ses paysages
- de ses milieux naturels
  - mer
  - mangroves
  - récifs
  - herbiers
- de ses savoirs et savoir-faire :
  - circulation maritime
  - maîtrise de l'eau

- aménagement du littoral
  - exploitation du littoral
  - de ses habitants
- 2° - Le Grand Cul de Sac marin est classé :
- Réserve Naturelle, depuis 1987
  - Zone humide d'intérêt international (convention de RAMSAR) depuis 1993
  - Réserve de la Biosphère, depuis 1994
- 3° - L'établissement public Parc national de la Guadeloupe est :
- gestionnaire de la Réserve Naturelle ;
  - directeur de la Réserve de la Biosphère ;
  - futur gestionnaire de la zone des « 50 pas » géométriques
  - futur gestionnaire du Domaine public maritime et du Domaine public lacustre.

Ces différents classements réglementaires des espaces naturels constituent une mosaïque de territoires imbriqués ou superposés, qui rendent la lecture des gestions entreprises parfois incompréhensible non seulement par le citoyen, mais également par les administrations concernées.

Les grandes menaces qui pèsent sur les milieux naturels (destructions des milieux, surfréquentation, prélèvements, rejets de polluants...), qu'ils soient classés ou non, trouvent le plus souvent leur origine (et leurs solutions) à l'extérieur des milieux naturels.

La pérennisation et la protection des écosystèmes et des espèces, interdépendants les uns des autres, sont indissociables des activités humaines situées en amont.

Le Grand Cul de Sac marin peut être considéré comme un territoire, un pays, pour lequel une réflexion globale doit être menée.

L'évaluation du plan de gestion de la Réserve naturelle permet d'apporter des enseignements majeurs sur les cinq années passées et sur la mise en perspective de changements souhaitables.

Suite à cette évaluation, il est indispensable d'établir une nouvelle version du plan, afin de réactualiser les objectifs à réaliser.

L'état d'avancement des objectifs de la Réserve Naturelle laisse apparaître que 50% des objectifs ont été atteints et 52% des opérations ont été réalisées.

La Réserve naturelle a su faire respecter la réglementation, et se faire reconnaître du grand public (Projets d'Action Educative, manifestations locales,...). Sa gestion lui est propre. Elle est adaptée à son territoire, ses hommes, et ses enjeux. Son travail en collaboration avec des organismes de recherche (INRA, UAG, DIREN, ONF, DDAF, des bureaux d'études...) lui permet d'élargir ses domaines de compétences sans pour autant remplacer aucun de ces organismes.

Elle est à la fois un coordonnateur de projets et un gestionnaire de terrain. La Réserve Naturelle constitue un excellent outil pour la sensibilisation du public à l'environnement tant par son territoire, que par son équipe motivée. Cet élargissement demandera sans doute une augmentation de l'effectif de l'équipe.

L'évolution de la gestion de la Réserve naturelle vers un mode de gestion innovant, plus adapté à la situation actuelle (qui tendrait vers une gestion globale de la Baie du Grand Cul de Sac marin) demande la mise en place de nouveaux objectifs de gestion dans le cadre du Développement Durable.



La nécessité de protéger et de gérer la Baie est partagée par tous actuellement. Ce n'était pas le cas il y a dix ans, ni par le gestionnaire ni par les partenaires.

La protection des milieux naturels nécessite leur appropriation par la population des communes du Grand Cul de Sac marin.

Une gestion des milieux naturels par un même gestionnaire sur l'ensemble de la Baie favoriserait sans doute le développement d'une forme d'intercommunalité autour des enjeux du Grand Cul de Sac. Ainsi ce dernier serait doté d'un nouvel outil de protection et de gestion unique prenant en compte l'ensemble des territoires naturels et en associant la totalité des acteurs.

Le nouveau plan de gestion, conçu, réfléchi, et approuvé en commun, s'appuyant sur des éléments réglementaires forts (Réserve naturelle, « 50 Pas » géométriques, Domaine Public Maritime et Domaine Public Lacustre, Forêt Domaniale du Littoral) dans le cadre général de la Réserve de Biosphère et du Développement Durable définirait les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre.

Par la suite, une version simplifiée du plan de gestion permettrait de mettre cet outil à la disposition de tous pour une bonne appropriation.

## **1.2.4. Les aménagements**

### ***1.2.4.1. La Citerne***

Pour mémoire, l'opération de réhabilitation paysagère du cratère de la Citerne est destinée à rassembler sur une antenne unique l'ensemble des installations de radiodiffusion non hébergées sur le pylône de TDF et qui occupent le site de façon anarchique et illégale, créant ainsi un grave préjudice paysager dans le Parc national. L'année 2001 avait vu la construction du pylône et de bâtiments d'exploitation.

En 2002, les équipements radioélectriques ont été installés par les entreprises GO CAST et GRANIOU. L'affermage et gestion du site ont été confiés à une société d'économie mixte : la SEMSAMAR.

Un complément budgétaire du ministère de l'Environnement d'environ 150 000€ a permis de boucler cette opération.

C'est en 2003 que s'est opéré le transfert de 8 opérateurs radio sur la nouvelle installation.

Trois opérateurs TV, 2 opérateurs téléphoniques, et 3 opérateurs radio doivent encore y migrer avant qu'il puisse être procédé au nettoyage du site, qui demeure l'objectif fondamental pour lequel le Parc national s'est lancé dans cette opération.

### ***1.2.4.2. Les Chutes du Carbet***

La deuxième tranche des travaux d'amélioration du sentier d'accès à la Deuxième Chute du Carbet a été livrée au mois de septembre. La technique utilisée s'inspire de celle des « pierres bloquées », employée autrefois en Guadeloupe sur des chemins d'exploitation. Les travaux confiés à une entreprise et dont la maîtrise d'œuvre a été assurée par le service « Equipement-Travaux » du Parc national se sont élevés à 252.000 € H.T.

La troisième tranche de cette opération, d'un montant de 90.000 € HT, lancée en fin d'année 2003 devrait être terminée début 2004. Avec cette troisième tranche, les gros travaux d'aménagement de ce sentier seront achevés.

#### **1.2.4.3. La Cascade aux Ecrevisses**

En 2003, le service « Equipement-Travaux » de l'établissement s'est consacré au montage du dossier de rénovation du sentier d'accès à la Cascade aux Ecrevisses sur la route de la Traversée. Il est prêt pour la consultation des entreprises. Cependant, les modalités de financement restent à trouver en relation avec les partenaires institutionnels afin de lancer la consultation des entreprises.

#### **1.2.4.4. Les sentiers**

Dans la perspective de la publication par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre d'un topo-guide « Promenades et Randonnée » (cf. § **2.2.3.2**), un important travail de signalétique sur les itinéraires de randonnées du Parc a été réalisé en 2003. Les équipes de terrain de l'établissement se sont chargées de la mise en place du matériel réalisé sous la direction de l'équipe du siège.

#### **1.2.4.5. Autres**

Un projet de construction d'ouvrage hydroélectrique dans la vallée de la Grande Rivière de Vieux-Habitants. Avant de donner tout avis (le décret du PNG prévoyant la possibilité de tel projet), l'établissement public a demandé, suite à sa présentation au Comité scientifique, que le porteur de projet présente les études d'impact préalables.

Les agents du Secteur du Grand Cul de Sac se sont intéressés à l'avancement du projet de Maison de la mangrove aux Abymes ainsi qu'au projet de sentier d'interprétation de l'ONF sur Morne Rouge (Bois Fermé).

## 2. ACCUEILLIR

### 2.1. GESTION DE LA FREQUENTATION

#### 2.1.1. La fréquentation du Parc

##### *2.1.1.1. Les sites à grande fréquentation*

##### **Les Chutes du Carbet**

Selon une étude de fréquentation réalisée en 1998, le nombre de visiteurs du site des Chutes du Carbet s'élève à quelque 500 000 par an.

Pour étayer ce chiffre, l'établissement poursuit depuis 2002, en collaboration avec les agents d'accueil du Carbet, une étude sur la fréquentation du site des Chutes du Carbet.

Ces comptages ne sont pas exhaustifs mais permettent au parc de pouvoir estimer de manière plus précise la fréquentation du site sur une journée, une semaine ou encore sur un mois, et ceci en tenant compte de la saison touristique.

Tout d'abord, un compteur routier, placé en aval de l'aire de stationnement du Grand-Etang donne, via un relevé de la Direction Départementale de l'Equipement, un chiffre horaire de passage de véhicules lourds et légers. Ces données sont en cours de traitement.

Par ailleurs, un compteur par cellule photoélectrique, placé à quelques mètres de l'entrée du sentier d'accès à la Deuxième Chute, enregistre le nombre de passages de piétons. Il est relevé tous les jours par les agents d'accueil. Afin d'apporter un éventuel facteur correctif au chiffre de ce compteur, un comptage manuel a été effectué au niveau de ce même compteur par les agents d'accueil à raison de deux heures par jour (horaires tournants sur la semaine), et ceci pendant 2 mois.

Grâce à ces comptages, le Parc disposera des éléments nécessaires qui lui permettront de gérer la masse de visiteurs et de mieux étaler la fréquentation sur la journée pour éviter la saturation du site.

#### 2.1.2. Les infrastructures d'accueil et d'information

##### *2.1.2.1. La Maison du Volcan*

Dans le cadre du projet de grand site de la Soufrière, l'établissement a présenté, dès 2002, au Conseil Général un projet de reconversion de la Maison du Volcan, située au lieu-dit Bains-Jaunes.

Il est envisagé d'en démolir une partie pour :

- créer en lieu et place un abri destiné aux randonneurs,
- installer des modules d'interprétation portant sur le site et son histoire,
- installer des équipements et des modules pédagogiques relatifs à la forêt des Bains-Jaunes destinés aux scolaires.

Montant approximatif : 150 000 €

Echéance : 2004/2005 selon décision du Conseil Général et financement DOCUP

Suite au décès brutal du Directeur du Conseil pour l'Architecture l'Urbanisme et l'Environnement, partenaire technique du Conseil Général, cette opération n'a pas avancé.

Perspective 2004 : obtenir du Conseil Général une délégation de maîtrise d'ouvrage complète pour mener à bien ce projet dans le cadre du DOCUP (estimation : 150 000€).

### **2.1.2.2. La Maison de la Soufrière**

Conformément au Schéma de Site de la Soufrière et suite à la fermeture de la Maison du Volcan sur le site des Bains-Jaunes, l'établissement avait réalisé en 2001 une note de programmation portant sur la création, à la sortie du bourg de Saint-Claude, d'un complexe d'accueil touristique dédié à la présentation de la Soufrière et du volcanisme.

En 2002, la commune de Saint-Claude a délégué la maîtrise d'ouvrage de l'opération à la Région qui a confié à la SEMSAMAR les études de faisabilité.

Première étape du projet : la réhabilitation sous forme de chantier école de la Maison d'Arrack (opération de 509 385,66 € soit 3 341 350, 97 francs) qui a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint-Claude.

Sur un terrain d'environ 5000 m<sup>2</sup> en centre bourg, ce bâtiment de caractère datant de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle -auquel sera adjoint un nouveau bâtiment- accueillera la Maison de la Soufrière. La Communauté des Communes du Sud Basse-Terre, chargée de la réalisation de cet équipement, a procédé à une pré-consultation.

### **2.1.2.3. La Maison du Bois**

L'année 2003 fut la première année d'exercice complet de la Maison du Bois.

#### **Eléments techniques**

- Le matériel informatique participant à la scénographie a connu des dysfonctionnements chroniques jusqu'à la fin de l'année.
- La scénographie s'est enrichie d'un module interactif installé dans l'atelier permettant de visualiser les outils et les gestes en action.
- Les photos illustrant le thème « portraits de la CSV » sont enfin arrivées.
- Les panneaux de présentation du Développement Durable ont été déplacés, à la demande de la gestionnaire, pour libérer une pièce où ont été présentées plusieurs expositions (peintures, meubles et objets, etc.).
- Comment et où disposer ces panneaux de façon satisfaisante ? La question reste entière.
- L'agencement de la boutique a été modifié à la demande et aux frais de la gestionnaire.
- La modification de la terrasse et son extension ont été réalisées aux frais et sous la conduite de la gestionnaire.
- L'abattage et l'élagage des arbres le nécessitant ont été effectués par le Parc national.
- Les 2 panneaux temporaires, et endommagés, placés à l'arrière de la Maison, consacrés à la construction navale et aux scieurs de long, n'ont toujours pas été remplacés. Ils devraient l'être en 2004.

#### **Evaluation**

Après une année d'exercice plein, force est de constater que cet équipement n'a pas encore répondu aux espoirs fondés sur lui. En termes de fréquentation, le régime de croisière n'est pas atteint. Par ailleurs, la Maison du Bois ne s'est pas encore fait sa place ni parmi les acteurs touristiques de la Guadeloupe, ni au sein du paysage socio-économique de Pointe-Noire et de sa région.

L'objectif pour 2004 sera d'améliorer cet outil et son mode de gestion.

## **2.1.3. L'information sur sites**

### ***2.1.3.1. Equipements d'interprétation aux Chutes du Carbet***

Après consultation de quatre entreprises spécialisées dans ce domaine, le choix s'est porté sur la proposition du cabinet RCD.

L'offre de service dans sa présentation définitive s'élève à 90 000€.

La commande devait être engagée dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2004.

Pour des raisons de mise en œuvre subordonnée à la réalisation des travaux de construction des bâtiments d'accueil et de voirie en retard de définition, la commande n'a pas été engagée en 2003.

La commande puis la réception devrait intervenir dans le courant de l'année 2005 dans le cadre général des travaux de l'aire d'accueil supérieur du Carbet.

### ***2.1.3.2. Le mobilier d'information***

L'étude en vue de l'implantation de points d'information du public sur les principaux sites d'accueil du Parc (15 au total) s'est achevée. Un dossier de financement –Parc national, Conseil Général, Europe- a été constitué et les crédits obtenus. Les appels d'offres devaient être lancés début 2004 pour une implantation échelonnée sur deux ans à partir du milieu de l'année 2004.

### ***2.1.3.3. La valorisation pédagogique du Grand-Etang***

Destiné principalement aux scolaires, mais aussi aux associations et aux naturalistes amateurs, ce projet élaboré en 2002 consiste à mettre en place un ensemble de panneaux d'information sur le milieu naturel.

Ce projet prévoit également la construction d'un observatoire sur la rive de l'étang permettant aux visiteurs de se trouver en position idéale pour observer l'avifaune aquatique.

Le montant approximatif du projet s'élève à 150 000€.

Pour des raisons d'étude de faisabilité complémentaire et de réduction budgétaire, la réalisation de ce projet prévue en 2003 a été reportée à 2004.

### ***2.1.3.4. Le personnel d'accueil***

Les six agents d'accueil du Carbet ont eu l'occasion de bénéficier de journées de formation dans le domaine de la connaissance du milieu naturel (thèmes "reptiles et batraciens", "araignées"). A l'occasion de nouveaux recrutements, les agents ont également suivi une journée de formation-discussion sur le Parc et l'accueil.

Suite à un réel besoin de supports d'information exprimé par les agents d'accueil, un système de distribution de dépliants "à la demande" a été mis en place, et une carte de la Guadeloupe, situant le Parc et ses sites remarquables est affichée sur la guérite d'accueil.

## **2.2. FAIRE COMPRENDRE LA NATURE ET SES EQUILIBRES**

### **2.2.1. Les animations**

#### ***2.2.1.1. Visites accompagnées sur le terrain***

Des sorties ont été organisées pour présenter la Réserve naturelle du Grand Cul de Sac marin et ses missions à des visiteurs :

- 27 février 2003 : M. Menhert, DRAM
- 13 avril 2003 : M. Vian, Préfet de Région

- 23 avril 2003 : M. Giran, Député en mission sur les Parcs nationaux
- 13 mai 2003 : M. Garnier, Secrétaire Général de la Mer
- 20 août 2003 : M. Dao, IFREMER, et Mlle Brugneaux, OMM
- 25 octobre 2003 : Mmes Canal et Deninger, Cours des Comptes

### **2.2.1.2. Conférences - Débats**

#### **Journée d'information autour du projet Saint-Claude/La Soufrière**

L'établissement a organisé le 1<sup>er</sup> février, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative de Saint-Claude, une journée d'information destinée à présenter le projet à la population saint-claudienne.

#### **Journée « Le Tourisme à Petit-Bourg »**

Le Parc national était présent à Petit-Bourg le 21 juin sous la forme d'un stand et par une participation active au débat organisé par l'Office du Tourisme de la commune dans le cadre d'une journée sur le développement touristique.

#### **Conférence-débat sur l'accueil touristique à Saint-Claude**

Plusieurs cadres de l'établissement étaient présents à la conférence-débat organisée sur ce thème par la municipalité le 19 décembre.

### **2.2.1.3. Salons - Expositions**

L'établissement a, comme chaque année, été un partenaire majeur de la manifestation nationale relayée localement : « La Fête de la Science ». Cette manifestation fut l'occasion pour le Parc national de présenter au nombreux public les nouveaux produits pédagogiques conçus et réalisés par lui (cf. § 2.2.2.4.) à destination des jeunes Guadeloupéens et de leurs enseignants :

- 3 films de sensibilisation
- 17 fiches-nature

Dans ce cadre, fut également présentée une sélection des restitutions des Projets d'action pédagogique menés par différents établissements scolaires en partenariat avec le Parc national.

### **2.2.1.4. Divers**

- L'établissement a reconduit (1<sup>er</sup> juin) sa participation à l'opération de nettoyage de l'Îlet-à-Fajou organisée chaque année en partenariat avec l'association Gran-V-la. Près de 100 sacs d'ordures, soit un total de 1 000 litres de détritiques, ont pu être récoltés par une quarantaine de participants.
- Le Parc national a en outre participé au mois de juillet au "Tour du Grand Cul de Sac" organisé par l'association "Gran-V-La". Le canot « Fajou », aux couleurs du Parc, était présent.
- Cette manifestation sportive fut également l'occasion pour le Parc national de présenter lors de chaque étape une exposition sur les espaces protégés gérés par l'établissement public.
- Les agents de terrain du Parc ont activement participé à l'opération "Grand nettoyage de Pâques" organisée par la DIREN. Cette opération annuelle consiste à effectuer une action d'information et de sensibilisation du public, très nombreux sur les plages et les aires de pique-nique en cette occasion. Plusieurs centaines de sachets-poubelles ont été distribués.
- Les agents du Parc étaient de nouveau à pied d'œuvre à l'occasion du passage au mois d'août de la caravane du Tour cycliste de la Guadeloupe sur la route de la Traversée : comme chaque année, ils se

sont mobilisés pour inciter les nombreux spectateurs présents sur le bord de la route à adopter un comportement éco-citoyen.

## **2.2.2. Actions pédagogiques et relations avec le milieu scolaire**

### ***2.2.2.1. Animations en milieu scolaire***

L'établissement avait soutenu 13 projets d'action pédagogique sur l'année scolaire 2002-2003. Deux de ces projets n'ont pu aboutir avant la fin de l'année mais ils seront terminés dans le courant du premier trimestre de l'année scolaire 2003-2004.

Malgré certaines difficultés rencontrées au cours du premier trimestre (attente de financement des autres partenaires, changement de poste de certains enseignants, etc.), le bilan est très positif. L'essentiel des sorties programmées ont été effectuées, et les travaux de restitution, d'une réelle qualité, apportent la preuve des compétences et des savoirs acquis par les élèves ainsi que du travail fourni par les enseignants. Ceux-ci, souvent découragés par les problèmes administratifs, se disent très satisfaits de leur partenariat avec le Parc national. Cinq d'entre eux ont d'ailleurs poursuivi ou recommencé un projet l'année suivante.

En dehors de ces projets les relations des gardes-moniteurs du Parc avec les établissements scolaires ont été excellentes :

	<b>Nombre d'animations</b>	<b>Nombre d'élèves</b>
Secteur du Grand Cul de Sac	19	564
Secteur de la Traversée	50	1 267
Secteur de la Sourfrière	43	1 210

Un regret : le pensionnat de Versailles n'a donné aucune suite au financement consenti par le Parc pour soutenir un projet. Une procédure de recouvrement de la subvention a été engagée.

Pour l'année scolaire 2003-2004, 10 nouveaux projets ont été lancés :

- 9 en école primaire,
- 1 en lycée professionnel.

Montant des subventions accordées : 15 000 €

### ***2.2.2.2. L'Association EDEN***

La convention passée en 2002 avec l'association EDEN (Education et Découverte de l'Environnement Naturel de la Guadeloupe) a été reconduite pour un même montant : 15 000€.

Pour rappel, cette association assure l'interface entre le Parc et le milieu scolaire pour initier, piloter, et réaliser des projets d'action pédagogiques.

### ***2.2.2.3. Les outils pédagogiques***

Le projet de réalisation d'outils pédagogiques entreprise en 2002 s'est achevée en 2003, par l'édition de :

- 17 fiches nature sous forme de cd-rom :
  - le lambi
  - les fougères
  - la mangrove
  - le dynaste
  - le racoon
  - les tourterelles
  - le pic
  - l'eau et la pluie

- la langouste
- les orchidées
- les lianes
- les étages de végétation
- les arbres
- la mangouste
- l'agouti
- l'iguane
- la vie en Guadeloupe

La perspective pour 2004 est de réaliser de 3 fiches nature :

- les papillons,
- les chauves-souris,
- la végétation de la Soufrière

- 3 films de sensibilisation à l'environnement destinés aux élèves du premier cycle et du premier degré du second cycle scolaire

Ces outils pédagogiques ont pu bénéficier d'un financement européen (51 590 €).

Il est envisagé de procéder en 2004, en partenariat avec le Rectorat, à l'édition en nombre de ces documents afin d'en assurer la diffusion gratuite auprès de l'ensemble des établissements scolaires du département.

## **2.2.3. Les outils de la communication**

### ***2.2.3.1 Les produits commercialisables***

#### **Jeu Bioviva**

Dans le cadre des actions de communication inter-parcs, l'établissement s'est associé à la société BIOVIVA Editions pour la réalisation du jeu de société « Nature Sauvage – Grand jeu des Parc nationaux de France ». Le succès de ce jeu, mis en place en magasin peu avant les fêtes de fin d'année, ne peut encore être évalué.

### ***2.2.3.2. Les publications et documents d'information.***

#### **« Laliwondaj » – Le Magazine du Parc national de la Guadeloupe**

Pour des raisons à la fois budgétaires et de disponibilités du personnel, un seul numéro de cette revue en principe trimestrielle a été publié en 2003. Le tirage initialement fixé à 2000 exemplaires a cependant été porté à 3 000 afin de répondre favorablement aux demandes formulées par divers organismes souhaitant en devenir destinataires réguliers.

Les contraintes liées aux difficultés de diffusion obligeront sans doute à modifier les modalités de fabrication et de distribution de ce journal.

#### **« Koksynèl » - Bulletin mensuel d'information interne du Parc national**

Ce bulletin dont la publication périodique a été relancée en 2001 est paru régulièrement en 2003 à raison d'environ un numéro tous les deux mois. Le personnel y participe régulièrement en y rédigeant des articles dans tous les domaines.



### **Dépliant « La Soufrière »**

Ce document d'information thématique était très attendu. Tiré à 100 000 exemplaires (80 000 en Français, 20 000 en Anglais) il est diffusé dans toute la Guadeloupe.

### **Cartes « Chemin bleu »**

Largement diffusées en Guadeloupe et en métropole ces cartes touristiques sont désormais bien connues des touristes et du public local. Comme en 2002, l'établissement a souhaité y figurer sous forme d'informations sur le territoire du Parc, ses missions, ses caractéristiques...).

Sous la forme d'un contrat de partenariat éditorial avec le Parc et la Région Guadeloupe, les éditions « Chemin bleu » ont édité une carte spécialement consacrée à la présentation des prestataires touristiques titulaires de la Marque de Confiance du Parc national. Ce document, tiré à 120 000 exemplaires, constitue un outil de promotion intéressant pour les bénéficiaires du label « Parc » qui, pour la plupart, ne disposent pas des moyens d'assurer seuls la promotion de leur produit de façon aussi large.

### **Topo-guide « Le Parc national de la Guadeloupe... à pied »**

Suite à une mission d'étude effectuée en 2002 par un expert de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP), le Parc a consacré une grande partie de l'année 2003 à la préparation d'un topo-guide des principaux sentiers de proximité ouverts sur la Basse-Terre. Ce travail a abouti au choix de 23 itinéraires publiés, en décembre 2003, en co-édition dans la collection « Promenades et Randonnées » de la FFRP. Une opération promotionnelle sera organisée à l'occasion de la sortie de l'ouvrage.

### **L'Atlas du Parc national de la Guadeloupe**

Ce projet, interrompu depuis de nombreux mois, a été relancé et a mobilisé plusieurs services de l'établissement durant la moitié de l'année (cf. § **1.1.3.1.**). Ce travail doit aboutir dans le courant du premier trimestre 2004 à la publication d'un document destiné à entrer dans la collection des Atlas des Parcs nationaux de France.

Un projet de mise en ligne de ce document sur l'internet est à l'étude.

### **Collection Hesse**

Les éditions Hesse, déjà éditeur d'une collection d'albums sur la faune destinée aux enfants en collaboration avec le Conservatoire du littoral, ont accepté d'établir un partenariat identique avec les Parcs nationaux de France. Cet accord a abouti à la publication au milieu de l'année 2003 de trois premiers ouvrages « La Marmotte », « L'Aigle », et « Le Dauphin ».

Dans l'attente de connaître le succès réel de cette collection auprès du public, l'expérience sera poursuivie en 2004 avec trois nouveaux albums.

Le problème de la diffusion des documents d'information et des produits commercialisés par le Parc est une question récurrente. Afin de répondre au moins en partie à cette question, l'expérience a été tentée de faire appel aux services d'une entreprise de distribution spécialisée. Cette formule s'est révélée efficace. Une centaine de présentoirs sont mis en place dans tous les lieux habituellement fréquentés par les touristes et réapprovisionnés régulièrement.

Mais cette formule qui offre de très nombreux avantages, présente aussi de nombreux inconvénients :

- caractère massif de la diffusion
- banalisation de l'information
- coût élevé de la prestation

Bien qu'il n'existe actuellement aucun dispositif de diffusion plus fiable, il conviendra pour 2004 d'examiner avec soin les possibilités de l'établissement afin de poursuivre cette expérience globalement positive.

### **2.2.3.3. L'Internet**

Contrairement aux prévisions, le site Internet du Parc national qui devait progressivement se transformer en portail offrant l'accès aux différentes sources de données de l'établissement, n'a guère évolué depuis son ouverture en mars 2002. Ce « retard » trouve son explication par un certain manque de ressources budgétaires ainsi qu'une disponibilité insuffisante des personnels chargés de ce dossier.

## **2.2.4. La documentation**

### **2.2.4.1. Etat des lieux**

Le centre de Documentation et d'Information du Parc national se trouve situé dans les locaux du Parnasse, sur le chemin de la Soufrière, (650 m d'altitude) à environ 4km du siège de l'établissement. Cette situation constitue un handicap majeur à toute tentative de fonctionnement normal d'une structure de ce type, tant du point de vue de l'accessibilité que de celui de la conservation des documents (taux d'humidité jamais inférieur à 70 %).

Le poste de documentaliste a été pourvu en décembre 2002 après 18 mois de vacance.

La tâche de la documentaliste, recrutée à compter du mois de décembre 2002 a, en 2003, consisté essentiellement à remettre sur pied le service :

- Tri et classement des ouvrages, journaux, factures et documents divers entreposés depuis le départ de la précédente documentaliste
- Remise en route des abonnements aux périodiques
- Mise en conformité avec la législation sur le droit de copie
- Archivage
- Acquisition du logiciel de gestion documentaire Superdoc
- Formation au logiciel Superdoc
- Stages à l'Association des Professionnels de l'Information et de la Documentation
- Début de l'informatisation du fonds documentaire

### **2.2.4.2. Les collections**

Sans chiffres antérieurs à décembre 2002, le fonds n'étant pas informatisé et aucun document récapitulatif n'ayant été retrouvé, il a fallu se contenter de reprendre les éléments d'une précédente estimation. Mentionnée dans un document datant du mois de juin 2001, cette estimation avance le chiffre de 2000 documents environ, tous supports confondus, (sauf diapos et photos) répartis en 11 thèmes suivant un plan de classement qui a été conservé.

- 0 – Généralités
- 1 – Législation et réglementation
- 2 – Espaces naturels - Protection de la nature
- 3 – Ecologie - Biologie
- 4 – Sciences de la terre - Sciences
- 5 – Flore
- 6 – Faune

- 7 – Forêt – Agriculture – Pêche – Chasse
- 8 – Economie – Europe
- 9 – Tourisme – Loisirs
- 10 – Milieu humain

Pour chacun de ces thèmes, le centre de documentation est détenteur de monographies, périodiques, documents de littérature « grise ».

Cd-rom et DVD récents mis à part, les documents multimédias existants n'ont pu être visionnés, faute d'équipement adéquat. Mais, compte tenu des conditions atmosphériques difficiles du Parnasse, certaines bandes vidéo ont dû être retirées du fonds car visiblement atteintes par des champignons.

Le centre est abonné à 39 revues et parutions périodiques papier, (dont 23 payantes) ainsi qu'à 3 parutions électroniques gratuites.

#### ***2.2.4.3. La fréquentation du CDI***

En grande partie le personnel du PNG, avec cependant, à partir du mois de septembre 2003, des visiteurs de l'extérieur (collégiens, enseignants, touristes) Les demandes sont très variées, allant du dossier documentaire en vue d'un exposé ou d'un travail universitaire, à des ouvrages plus ou moins pointus sur des sujets variés.

#### ***2.2.4.4. Les emprunteurs***

Le prêt est strictement limité au personnel de l'établissement. En effet, le prêt à des emprunteurs extérieurs implique une politique, des outils, et une gestion que le Centre de documentation n'a pas les moyens de mettre en place pour le moment, surtout dans cette phase d'informatisation du fonds.

#### ***2.2.4.5. Les prêts (de juin à décembre 2003)***

Mission Biodiversité	30
Direction	4
Secteurs	9
Mission Développement durable	8
Secrétariat général	8
Service Equipement et Travaux	1
Stagiaires et extérieurs	37
<b>Total :</b>	<b>97</b>

#### ***2.2.4.6. Le budget***

Les 7 762 Euros alloués en 2003 ont été répartis de la façon suivante :

Abonnements	3 592€ (46%)
Acquisition d'ouvrages	4 170€ (54%)
<b>Total</b>	<b>7 762 €</b>

Le coût annuel des abonnements représente un pourcentage important du budget car, à la différence d'une bibliothèque classique, la vocation d'un Centre de documentation est d'apporter une information régulièrement actualisée

Les acquisitions se font à la fois par rapport aux demandes des agents, à l'actualité éditoriale spécialisée, et en cas de doute, aux conseils du responsable du service concerné par l'acquisition d'un ouvrage.

Le Centre de documentation a également fait le choix d'acquérir un certain nombre d'ouvrages de vulgarisation de qualité sur les thématiques développées dans le plan de classement, afin d'intéresser les différentes catégories de personnels présentes dans l'établissement.

Répartition des acquisitions par thèmes :

0	Généralités (dictionnaires, guides, usuels, etc...)	9
1	Législation et réglementation	7
2	Espaces naturels - Protection de la nature	7
3	Ecologie – Biologie	7
4	Sciences de la terre – Sciences	7
5	Flore	12
6	Faune	9
7	Forêt – Agriculture – Pêche – Chasse	7
8	Economie – Europe	12
9	Tourisme – Loisirs	14
10	Milieu humain	14
<b>Total</b>		<b>105</b>

#### ***2.2.4.7. Partenariats et actions pédagogiques***

Des contacts ont été établis avec le Centre de documentation de la DIREN en vue de mettre en commun une partie des deux fonds documentaires. Dans un premier temps, cette mise en commun se limitera à un échange de données dans le domaine des espaces naturels et la protection de la nature, ainsi qu'une partie des périodiques.

Aucune action pédagogique n'a été entreprise en 2003. Priorité a été donnée à l'indexation, le catalogage, et l'informatisation du fonds ainsi qu'à la constitution de dossiers documentaires susceptibles de servir de supports à des actions pédagogiques sérieuses.

#### **2.2.5. Les relations avec les médias**

A l'instar des années précédentes, l'établissement a retenu positivement l'attention des médias au cours de l'année 2003. Les informations fournies par le Parc ont généralement été l'objet d'une bonne reprise dans les journaux écrits et audio-visuels. (cf. bilan détaillé en annexe).

# 3. COOPERER

## 3.1. LA VIE ADMINISTRATIVE LOCALE

### 3.1.1. Les relations avec les collectivités et administrations locales

#### 3.1.1.1. Lancement du programme « LEADER + Côte Sous-le-Vent »

La mise en place du cadre administratif et technique réglementaire de ce programme s'est traduite par :

- l'installation du Comité de programmation, l'instance de décision du programme. Ce Comité présidé par le directeur du Parc national de la Guadeloupe, comprend 15 membres titulaires et 15 membres suppléants dont 51% d'acteurs privés (associations, socioprofessionnels), les représentants des quatre communes concernées (Deshaies, Pointe-Noire, Bouillante, et Vieux-Habitants), du Conseil Régional et du Conseil Général.
- l'agrément des fiches-actions de l'animation et de la gestion financière du programme.
- le lancement de l'animation au cours du dernier trimestre par l'accueil individualisé des premiers porteurs de projet et la réalisation d'une journée d'information le 27 octobre à Vieux-Habitants.

La recherche des contreparties financières s'est déroulée durant toute l'année pour aboutir par un engagement des collectivités régionales et départementales à l'occasion de la réunion du Comité de programmation du 16 décembre. Cette implication tardive a, dans un premier temps, contraint le Parc national à freiner l'animation sur le terrain puis à remettre en cause la poursuite du programme. Les éléments fournis et propositions formulées par le Comité de programmation ont toutefois permis au Conseil d'administration du Parc national réuni le 18 décembre d'entériner la poursuite de ce programme communautaire.

Le plan de financement du programme :

Sources de financement	Taux	Montants globaux
Europe (FEOGA)	69%	1 490 750
Conseil Régional	09%	187 500
Conseil Général	04%	87 900
Autres financements publics (PNG, etc.)	07%	156 400
Etat	04%	100 120
Privés	07%	152 430
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>2 173 100</b>

### 3.1.2. Le Plan de Développement Durable de la Côte Sous-le-Vent

Suite à l'achèvement des diagnostics communaux réalisés dans le cadre des Plans de Développement Durable qui ont pour vocation de définir les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire et de développement économique, il s'est agi de communiquer les résultats de ce travail aux collectivités concernées mais également aux habitants.

Les PDD de Pointe-Noire et de Bouillante ont été présentés pour validation au Conseil municipal des communes concernées. Ils ont été approuvés par délibération le 11 avril à Pointe-Noire et le 15 septembre à Bouillante).

### ***Rencontres avec les élus***

	<b>Bouillante</b>	<b>Pointe-Noire</b>	<b>Deshaies</b>	<b>Vieux-Habitants</b>
Réunion préparatoire PDD	1	2	-	-
Présentation PDD au conseil municipal	1	2 (PDD et Exposition)	-	-
Relais « PDD » entre AL et EN	1	1	1	-
Préparation journée du développement durable	-	-	-	1
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

### **3.1.3. L'urbanisme**

Echange de données avec les services d'urbanisme et les cabinets d'études chargés de la réalisation des Plans Locaux d'Urbanisme (pour Pointe-Noire et Bouillante), afin de permettre que les orientations des Plans de Développement Durable soient relayées dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de ces PLU.

## **3.2. LES ACTIVITES ECONOMIQUES**

### **3.2.1. Le Parc et l'agriculture**

L'établissement, soucieux de la relance des filières traditionnelles, poursuit son soutien auprès de la COPCAF (coopérative de café) et du SYAPROVAG (syndicat de vanille).

En 2003, le Parc a ainsi financé une « mission d'acquisition et de transfert de compétences » du technicien pour la qualification des exploitations de café et de vanille de la Côte Sous-le-Vent. Le technicien, commun à la COPCAF et au SYAPROVAG, a ainsi pu suivre deux sessions de formation : une à la Réunion pour la vanille, une en République dominicaine pour le café. Deux restitutions aux agriculteurs ont été organisées.

Il s'est avéré, durant cette année, que la coopérative et le syndicat souffrent d'un manque de motivation. Sur ce point, la Chambre d'Agriculture, ainsi que les autres administrations dont le Parc, souhaitent mettre en place en 2004 un accompagnement en vue d'améliorer l'animation au sein des deux groupements agricoles.

En matière de relance des cultures traditionnelles, le Parc intervient également au sein du programme sectoriel « café » en tant que membre du comité de pilotage. La première phase du plan vient de s'achever (tranche 2001/2003). Un bilan est en cours de réalisation par la Chambre d'agriculture afin d'une part d'évaluer les opérations qui étaient prévues, et d'autre part, de définir la seconde phase du programme (tranche 2004/2006).

### 3.2.2. Le Parc et l'artisanat

Un accompagnement technique a été apporté à une association de défense du patrimoine (La Couronne Verte) dans le cadre d'une manifestation autour de la valorisation du bois, la « Fête du Bois ». Il s'agissait précisément d'aider cette association à réaliser un débat sur le thème « Artisanat du bois et tourisme durable ». Différents acteurs et partenaires économiques sont intervenus sur la nécessité d'une structuration des entreprises et sur l'opportunité de relancer la filière en s'ouvrant sur le marché touristique à travers à la fois l'offre d'objets et la démonstration de savoir-faire.

### 3.2.3. Le Parc et le tourisme

#### ***3.2.3.1. Séminaires et autres participations à des démarches de réflexion et de planification***

Le Service Grands Sites Ecotourisme participe aux réflexions menées par la DNP sur les parcs nationaux et le tourisme. Trois rencontres ont eu lieu en 2003 (5 et 6 février, 16 mai et 9 octobre).

Le service participe aux commissions "Aménagement et Environnement" et "tourisme Durable" dans le cadre de l'élaboration du Schéma de développement et d'aménagement touristique de la Guadeloupe (SDATG).

L'établissement travaille sur deux aspects :

Le premier concerne l'aménagement des sites les plus fréquentés du Parc et leur redéploiement touristique en périphérie immédiate dans un processus de développement durable. Il s'agit de s'intéresser à leur inscription dans un bassin touristique plus large et d'accompagner un redéploiement de l'activité touristique, faisant de l'espace contigu à la zone centrale le site relais du grand site naturel.

Cette démarche intéresse trois sites :

- Les Chutes du Carbet, et la section de l'Habituée, section de la commune de Capesterre-Belle-Eau
- La Soufrière, le bourg de la commune de Saint-Claude, et la région du Sud Basse-Terre.
- La Traversée, avec le territoire des communes de Petit Bourg (côté agglomération pointoise) et de Pointe-Noire et Bouillante (côté Côte Sous le Vent).

Le second intéresse l'accompagnement et l'encouragement des activités écotouristiques

La préoccupation du Parc est d'impulser une offre touristique organisée, intégrant une éthique environnementale, tournée vers la découverte des espaces protégés et la diffusion de pratiques touristiques écologiquement responsables.

#### ***3.2.3.2. Aménagement et valorisation des sites touristiques***

##### **Le programme d'aménagement et de développement Carbet/Habituée**

Pour l'opération « Carbet », le scénario d'aménagement et de développement de la section de l'Habituée, arrêté par le Conseil municipal de Capesterre-Belle-Eau en 2001, connaît quelque retard lié à la phase d'acquisition foncière.

En 2003, le Parc a financé une étude foncière afin d'évaluer la possibilité d'acquérir des terrains situés au centre du hameau de l'Habituée (scénario d'aménagement initial). La rencontre avec les propriétaires concernés a mis en évidence l'impossibilité d'une acquisition amiable par la collectivité.

Lors du comité de pilotage d'avril 2003, un terrain a été proposé par la municipalité. Une négociation est en cours avec les propriétaires de cette parcelle.

En partenariat avec la municipalité, l'établissement a, par ailleurs, participé à l'organisation par les habitants de la section d'une foire-exposition le 1er mai 2003, sur le thème de l'igname jaune.

### **Saint-Claude et La Soufrière**

L'opération « Soufrière » est encore, aujourd'hui au stade pré opérationnel. Sous l'autorité du Maire de Saint-Claude, au titre de la Communauté des communes du Sud Basse-Terre, un Comité de pilotage, associant un grand nombre de partenaires, travaille à l'élaboration d'un projet d'aménagement et de développement du territoire. Dans ce cadre, l'établissement Parc national apporte son concours à des actions ou opérations telles que le projet de la Maison de la Soufrière (cf. § **2.1.2.2.**), ou à des études apportant des compléments intéressants à la réflexion générale en cours.

Une étude traitant des équipements et aménagements induits, lancée en novembre 2002, a été restituée et validée par le comité de pilotage en octobre 2003.

La Communauté des Communes chargée de la mise en place des équipements est en phase de montage des opérations.

### **3.2.3.3. Utilisation de la dénomination « Parc national » : la Marque de Confiance**

#### **Attribution**

Les bénéficiaires de la Marque de Confiance du Parc national de la Guadeloupe étaient au nombre de 35 en 2003 :

- Hébergements : 12.
- Sites aménagés : 9.
- Activités Marines : 6.
- Activités Pleine Nature : 6 + 2 en instance de labellisation

Sept candidatures à l'attribution Marque ont été présentées lors du Comité d'Attribution 2003. Deux d'entre elles ont reçu un avis favorable (2 activités de pleine nature tournées vers l'équitation et l'attelage)

Un travail de recherche de référents dans les divers domaines labellisés, pouvant être consultés en tant qu'experts pour l'attribution et le contrôle des structures, est en cours. Des contacts ont été pris au sein de différentes institutions publiques (Répression des fraudes, DDJS, CREPS, ....).

Enfin, des relations étroites sont entretenues avec un club de plongée sous-marine basé à Vieux-Habitants, dans la perspective de l'octroi de la « Marque de Confiance » du Parc national, et de la création d'un sentier sous-marin à l'Anse à la Barque.

#### **Promotion**

La promotion de ces labellisés est faite au travers du site Internet du PNG et d'une carte largement diffusée tant en Guadeloupe qu'en métropole. Cette carte, tirée en 120 000 exemplaires est à la disposition des visiteurs dans les Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative, dans les Maisons du Parc, ainsi que dans les autres Parcs nationaux de France.

#### **Mission de dynamisation et de structuration du réseau**

En 2002 avait été lancé le projet de financer une mission d'animation, destinée à améliorer la représentation professionnelle du réseau, par une stratégie efficace de promotion et de qualification.



Les financements ont été obtenus dans le cadre du DOCUP. Un bureau d'étude (LUREL Environnement) a été retenu qui a recruté une animatrice à plein temps pour assurer cette mission. Après une phase de rencontre, à partir du mois d'août 2003, avec chacun des prestataires, un programme d'action a été proposé prévoyant une série de mesures relatives à la qualification de l'offre, à la promotion du réseau et à sa structuration juridique.

La mise en œuvre de ce programme d'action doit commencer dès janvier 2004.

Le travail d'investigation a été l'occasion d'élargir les partenariats potentiels d'ordre technique, financier, décisionnel, avec d'autres institutions.

### **Ouverture d'un partenariat à l'échelle de la Guadeloupe**

Un Comité de Surveillance regroupant les différents acteurs du tourisme (Conseil régional, Conseil général, Délégation régionale du tourisme, Comité du Tourisme des Iles de Guadeloupe) a été mis en place pour accompagner le Parc dans sa démarche de développement de l'écotourisme et servir de relais auprès des institutionnels chargés des politiques sectorielles dans le domaine.

#### ***3.2.3.4. La randonnée***

L'action de l'établissement a essentiellement consisté en 2003 à finaliser, avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, le topo-guide : « Le Parc national ... à pied » (cf. § **2.2.3.2.**). Ce document est en vente au public depuis le mois de décembre 2003.

#### ***3.2.3.5. Autres produits touristiques***

L'établissement a participé au comité de pilotage relatif à l'organisation de l'activité d'écotourisme baleinier en Côte Sous-le-Vent. Une charte de bonne pratique de l'activité a été signée en mai 2002. en partenariat avec la Région, les marins pêcheurs, la Direction Régionale de l'Environnement et le Parc.

## **3.3. LES INTERVENTIONS DU PARC DANS LES AUTRES DOMAINES**

### **3.3.1. Activités non économiques**

Les résultats des Plans de Développement Durable des communes de la Côte Sous-le-Vent ont été présentés aux habitants des communes concernées afin de les informer des projets de mise en valeur de la commune, de les sensibiliser à l'importance que représentent les richesses locales pour le futur développement économique et pour la qualité de leur cadre de vie, et de faire émerger les projets pouvant permettre d'atteindre les objectifs que les élus et la population se sont donnés à travers le Plan de Développement Durable Communal.

Ainsi des expositions présentant les atouts de la commune et les problèmes à résoudre ont été réalisées à Deshaies, Vieux-Habitants et Pointe-Noire; et des restitutions aux Comités d'Enquêtes en Sections Durables ont débuté à Pointe-Noire.

Le personnel s'implique aussi dans la gestion de la Réserve Volontaire de l'Oseille (journée de l'environnement, participation au comité de gestion) sur les hauteurs de la commune de Vieux-Habitants en zone périphérique du Parc.

### **3.3.2. Participation du Parc à des manifestations diverses**

Accompagnement du Parc pour faire du "Volcano trail" un événementiel en Sud Basse-Terre avec la Communauté des Communes du Sud Basse-Terre.

La Communauté des Communes du Sud Basse-Terre a validé en octobre 2003, le projet d'un événementiel se déclinant autour de la compétition sportive. Basé sur les richesses du patrimoine naturel, il s'agit de mobiliser les acteurs du territoire dans un projet de développement de tourisme durable. Le service Grands Sites Ecotourisme travaille avec la CCSBT, la commune de Saint-Claude et la Région, à l'élaboration d'un programme d'actions pour la manifestation qui aura lieu les 29 et 30 mai 2004. Le principe est de communiquer sur la thématique "découvrir la nature au rythme de la marche" tant pour promouvoir la démarche d'accompagnement du développement touristique autour de la Soufrière (tourisme de randonnée) que pour valoriser le territoire dans une approche environnementaliste.

## **3.4. LES ACTIVITES INTERNATIONALES**

### **3.4.1. Relations avec les espaces protégés étrangers**

Le Parc national est partenaire du projet "Volcan protégé" dans le cadre du développement soutenable des zones volcaniques actives protégées. Ce projet financé par des fonds européens (programme Interreg III C) prévoit la collaboration supranationale entre les pays de l'Union Européenne. Le chef de file du projet est le Parc national du Vésuve. Cette coopération internationale doit être fondée de façon à créer un système stratégique d'échanges d'expériences et de projets. Le projet en cours d'élaboration devrait prendre en compte les problématiques intéressant les volcans protégés à forte fréquentation touristique et le développement des communautés locales.

### **3.4.2. Visites et échanges divers**

L'établissement a participé au colloque de la Society for the Conservation and Study of Caribbean Birds (SCSCB) à laquelle le Parc national adhère depuis plusieurs années, qui s'est tenu cette année à Tobago du 21 au 25 juillet. Ce colloque se tient tous les deux ans dans un pays de la Caraïbe. L'assemblée de Tobago a retenu la candidature de la Guadeloupe pour son prochain colloque en 2005.

Le colloque de 2003 a rassemblé 162 participants de 25 îles et pays différents de la Caraïbe mais aussi une grosse délégation des Etats-Unis ainsi que quelques personnes de Grande-Bretagne et de pays d'Amérique du Sud et centrale.

# 4. METTRE EN ŒUVRE

## 4.1. LES INSTITUTIONS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC

### 4.1.1. Le Conseil d'administration

Composé de 34 membres dont :

- 7 représentants de l'Etat
- 13 représentants des collectivités locales
- 13 personnalités
- 1 représentant du personnel

Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois pour examiner les points suivants :

#### Réunion du 21 mars 2003

- Examen du compte financier 2002
- Examen de la décision modificative n°1 au budget 2003
- Rapport d'activités 2002
- Convention avec MaB (Man and Biosphere)
- Nomination du Directeur adjoint
- Examen de créances irrécouvrables
- Composition de la commission d'appel d'offres du Parc national
- Etude d'impact sur le canyoning
- Compte-rendu de la mission d'audit sur le Parc national et mise en place de la concertation pour l'élaboration du prochain programme d'aménagement

#### Réunion du 19 décembre 2003

- Examen de la décision modificative n°2 au budget 2003
- Examen du budget 2004
- Examen de remises gracieuses de créances
- Actualité du programme LEADER +
- Information sur l'avancée du programme d'aménagement
- Information sur les projets de retenue d'eau
- Information sur le canyoning
- Rapport d'activités de la commission permanente
- Situation des personnels de droit privé de l'ONF mis à disposition
- Point sur l'avancement des travaux à la deuxième chute du carbet et point sur le projet souffrière Saint-Claude.

### 4.1.2. La Commission Permanente

Composée de 10 membres issus du Conseil d'administration et élus par ce dernier, la Commission Permanente s'est réunie à quatre reprises.

### **Réunion du 11 avril 2003**

- Examen de dossiers d'études et de travaux (mobilier d'information touristique, points d'information sur les sites du GCSM et des ports, renforcement du balisage dans le Grand Cul de Sac Marin, aménagement du parc de la Maison du Bois, maison des Bains Jaunes, création et reproduction d'outils pédagogiques, carte des biocénoses marines du Grand Cul de Sac Marin, étude relative au plan d'interprétation du Grand Cul de Sac Marin, programme de recherches sur les eaux continentales, conventions de mise à disposition de personnel de droit privé de l'ONF)
- Rapport d'audit – organisation et méthodologie pour la mise en œuvre du programme d'aménagement
- Structuration et représentation professionnelle du réseau des labellisés de la Marque de Confiance
- Point sur l'avancement des dossiers Soufrière et Carbet et problématique de la gestion du site

### **Réunion du 6 juin 2003**

- Examen de dossiers LEADER +
- Subvention à l'amicale du personnel
- Débat sur le rapport d'audit
- Méthodologie et calendrier pour l'élaboration du programme d'aménagement

### **Réunion du 3 juillet 2003**

- Synthèse des réflexions des trois groupes de travail : « Politique d'aménagement et stratégie », « Limites et sanctuarisation », « Relations du parc avec les autres institutions »
- Méthodologie et calendrier pour l'élaboration du programme d'aménagement

### **Réunion du 18 octobre 2002**

- Rapport Giran et information sur l'état d'avancement de la réflexion au MEDD
- Examen des orientations budgétaires 2004
- Actualité budgétaire 2003
- Subvention à l'amicale du personnel de la Mission Guyane

## **4.1.3. Le Comité Scientifique**

Il s'est réuni une fois au cours de l'année 2003, le 17 octobre 2003 et examiné les points suivants :

- Projet d'aménagement hydroélectrique sur la Grande Rivière des Vieux-Habitants
- Constitution d'un groupe de travail pour l'élaboration de la politique scientifique du Parc
- Présentation d'étude sur les espèces végétales invasives
- Programme de recherche envisagé par le Parc national en 2004

## **4.1.4. Le Comité consultatif de la Réserve naturelle du grand Cul de Sac marin**

Le Comité consultatif de la Réserve naturelle du Grand Cul de Sac marin a eu lieu le 10 octobre 2003 à la Sous-préfecture de Pointe-à-Pitre.

Principaux points évoqués :

- Bilan des activités 2002 et 2003,
- Projets et budgets 2003 et 2004,
- Evaluation et prochain plan de gestion,
- Sentier de Bois Fermé, « 50 Pas » géométriques,
- Nouvel arrêté pêche,
- Autorisation de prélèvements ou de projets scientifiques
- Réglementation des activités professionnelles de photographie, cinématographie, télévision

## 4.2. LE PERSONNEL

### 4.2.1. Effectif global permanent au 1<sup>e</sup> janvier 2003

#### 4.2.1.1. Effectif budgétaire

Catégories	01.01.2002	01.01.2003	Variation
Catégorie A	8	8	-
Catégorie B	15	15	-
Catégorie C	17	18	+ 1
Toutes catégories	<b>40</b>	<b>41</b>	<b>+ 1</b>

La création d'un poste de catégorie C en 2003 au titre de l'application de l'arrêt Berkany porte l'effectif budgétaire de l'établissement à 41 agents.

#### **Effectif réel : 49**

- 37 agents sur des postes budgétaires, dont :
  - 29 agents titulaires
  - 8 agents non titulaires
- 12 postes non budgétaires
  - 9 ouvriers de droit privé mis à disposition par l'ONF
  - 3 agents non titulaires

### 4.2.2. Le personnel permanent au 31 décembre 2003

#### 4.2.2.1. Le personnel titulaire

##### **Personnel de Direction**

- 1 directeur (Y. Brugière)
- 1 directeur adjoint (B. Patin)

##### **Agence comptable**

- 1 agent comptable (M. David)

##### **Personnel administratif**

- 1 secrétaire général (J-L. Cantet)
- 1 comptable (M-J. Schall)
- 1 aide-comptable (L. Viardot)
- 1 chargée de Relations publiques (C. Odet)
- 2 secrétaires (J. Nandan, A. Régent)
- 1 informaticien (N. Martinon)
- 1 documentaliste (B. Ahouangnimon)

## **Personnel technique**

- 1 chef de mission (C. Bignand)
- 3 chefs de service (O. Carlotti – J. Moal – N. Olier)
- 3 chefs de secteur (X. Delloue – J. Dettwiler – M. Jussiaume)
- 1 adjoint au chef de service (A. Checkmahomed)
- 7 gardes-moniteurs (J. Gerber - T. Guillon - A. Lubin - J.L. Olive - G. Petit-Lebrun – P. Segretier – J. Thrace)
- 2 chefs d'équipe (M. Salignat, J. Pierrot)

## **Recrutements**

- 1<sup>er</sup> février 2003 : S. Dimauro, agent technique de l'environnement au CSP, promu technicien de l'environnement au Secteur de la Soufrière
- 1<sup>er</sup> janvier 2003 : S. Mège, agent technique de l'environnement promue sur place technicienne de l'environnement
- 1<sup>er</sup> avril 2003 : S. Belley, responsable des agents d'accueil
- 15 juillet 2003 : B. Patin, directeur adjoint en provenance du Parc national des Ecrins
- 1<sup>er</sup> septembre 2003 : S. Rives, agent technique de l'environnement en provenance de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

## **Mobilité**

- 1<sup>e</sup> mars : J-L. Olive, intégré au secteur du Grand Cul de Sac
- 1<sup>e</sup> juillet : J. Dettwiler, affecté au secteur Soufrière
- 15 juillet : P. Fleith, chef du secteur de la Soufrière, muté au Conseil Supérieur de la Pêche

## **Départs**

- N. Cysique, agent d'accueil du Carbet, admise au concours d'agent technique de l'environnement
- M-E. Jaffard, emploi-jeune au service Grands Sites Ecotourisme, admise au concours d'agent technique de l'environnement
- A. Larade, emploi-jeune à la Mission Développement Durable, suite à la fin de son contrat
- H. Crestor, technicienne de surface, a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> août 2003.

### ***4.2.2.2. Le personnel non titulaire***

#### **Personnel administratif**

- 2 chefs de service (B. Jean-deDieu – W. Démonio)
- 1 assistante de direction (M-D. Lemoyne)
- 2 secrétaires (M-V. De Boisrolin – M. Nanor)
- 1 aide comptable (Ph. Vaitilingom)

#### **Personnel technique**

- 1 chef de mission (D. Silvestre)
- 1 chef de service (M. Dorville)
- 1 animateur réseau (L. Segal)
- 1 hôtesse d'accueil (H. Christophe)

### **Personnel de droit privé de l'Office National des Forêts mis à disposition**

- 3 hôtesse d'accueil (M-A Bervin – S. Castagné - J. Scipion )
- 4 ouvriers forestiers (A. Andypain – V. Derby – P. Justine – M. Leblanc)
- 1 régisseur de matériel (A. Palmin)
- 1 chef d'entretien (J. Jeannete)

### **4.2.3. Le personnel auxiliaire**

<b>NOMBRE</b>	<b>STATUTS</b>	<b>FINANCEMENT</b>	<b>BESOINS</b>
2	CDD du 01.11.03 au 31.12.03 L. Eliac M. Germain	Fonctionnement	Remplacement dans l'équipe d'accueil aux Chutes du Carbet

### **4.2.4. Les autres personnels au 31 décembre 2003**

#### **Contrats d'insertion par l'activité (CIA)**

- 5 secrétaires (J. Brookson – R. Euzebe – J. Chaudrin – S. Serin – S. Macin)
- 8 ouvriers d'entretien (J. ALEXander – D. Claire – L. Febrissy – J. Paysley – M. Roberts – R. Ragouvin – T. Seresmes – L. Vaitilingom)

#### **Volontaires civils de l'aide technique (VAT)**

- 1 chargée d'étude auprès de l'agent de développement en zone périphérique (E. Noël)
- 1 chargée de mission aménagement environnement (D. Dacher)
- 1 assistante d'étude en aménagement auprès du chef de Mission Développement Durable (M. Bascou)
- 1 cartographe SIG (G. Favre)

#### **Personnel de l'Agence des « 50 pas » géométriques mis à disposition dans le cadre d'une convention d'étude**

- 1 cartographe (M. Abdi Abdillahi)

#### **Personnels sous contrats emploi consolidé (CEC) mis à disposition par l'association Verte Vallée et affectés aux Chutes du Carbet**

- 5 agents d'accueil et d'entretien (F. Deshayes - S. Louis-Joseph – Y. Pombo – J.M. Romarin – A. Thams)

#### **Personnel mis à disposition à mi-temps dans le cadre d'une convention**

- 1 coursier (F. Saminadin)

#### **Stagiaires**

- Nicolas Toitout

Stagiaire en DESS "Développement local, Aménagement du territoire et Gestion des Ressources naturelles en Milieu Tropical"

Université des Antilles et de la Guyane

UFR des sciences exactes et naturelles

1er Avril- 31 octobre 2003

"Contribution à la conception d'un ouvrage de génie écologique adapté au franchissement des aménagements dans les rivières de Guadeloupe: la passe à poissons/ouassous"

- César Delnatte  
Stagiaire en DESS "Ressources Naturelles et Environnement"  
Institut national de polytechnique de Lorraine Université de Metz Université Henri-Poincaré-Nancy 1  
1er Avril - 22 septembre 2003  
Sujet : « La Guadeloupe face aux espèces allochtones : Etude préalable d'évaluation de la menace des espèces végétales invasives dans le Parc national de Guadeloupe »
- Matthieu Dunand  
Etudiant en maîtrise d'aménagement  
Université Jean-Moulin-Lyon 3  
10 avril au 10 août 2003  
S ujet : « Prospectives de développement d'un tourisme durable favorisant la randonnée et les activités de pleine nature. »
- Thibault Dumest  
Etudiant en 2<sup>ème</sup> année en Loisir Environnement Sport et Tourisme  
IUP de Valence  
23 avril 23 au juin 2003  
Sujet : « Préconisations pour la réalisation d'un événementiel autour de la compétition sportive Volcano Trail»
- Séverine Cornélie  
Etudiante en maîtrise d'Aménagement  
Département Géographie Université Paris X-Nanterre  
1e juillet au 30 septembre 2003  
Sujet : « Se familiariser avec les opérations d'aménagement et de développement territorial. »
- Baptiste Pincède  
Etudiant en 2<sup>ème</sup> année de BTS Tourisme-Loisirs  
Inser Pointe-à-Pitre  
Stage en février 2003 sur la Foire exposition de l'Habituée à Capesterre-Belle-Eau.
- Isabelle Houellemare  
BTSA GPN - Option « Protection », par correspondance  
Etablissement CERCA  
Durée, toute l'année par alternance  
Sujet : « Recherche de milieu à forte potentialité de recrutement de décapodes »

#### **4.2.5. Les instances consultatives de concertation avec le personnel**

##### ***4.2.5.1. Commission Administrative Paritaire (CAP)***

Le personnel statutaire de l'établissement dispose de commissions administratives paritaires. La gestion de ces personnels est centralisée dans les ministères d'origine des agents.

##### ***4.2.5.2. Comité Technique Paritaire Spécial (CTPS)***

Cette instance est chargée d'examiner les questions intéressant les sept Parcs nationaux français. Le renouvellement a été opéré par un arrêté du ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement du 29 janvier 2002.



A la suite de la démission des représentants du personnel aux différentes instances consultatives du Parc national, le CTPC et le CTPF se sont en 2003, réunis avec la participation des seuls représentants de l'Administration.

Seuls les points qui revêtent un caractère obligatoire (examen du projet de budget par exemple) ou les questions qui émanent de la tutelle (Bilan de l'ARTT par exemple) y ont été abordés.

En attendant le retour souhaité des représentants du personnel, l'ordre du jour de ces différentes réunions a toujours été réduit au strict minimum.

#### ***4.2.5.3. Comité Technique Paritaire Central (CTPC)***

Cette instance s'est réunie deux fois au cours de l'année :

##### **Réunion du 7 avril 2003**

- Bilan de l'ARTT
- Modification des primes allouées au personnel technique
- Bilan de la formation 2001 et 2002

##### **Réunion du 7 novembre 2003**

- Examen du projet de budget 2004

#### ***4.2.5.4. Comité Technique Paritaire de Formation (CTPF)***

Il s'est réuni une fois au cours de l'année

##### **Réunion du 20 mars 2003**

- Examen du plan de formation 2003

#### ***4.2.5.5. Comité d'Hygiène et de Sécurité(CHS)***

Le CHS n'a pu se réunir au cours de l'année. Les représentants du personnel démissionnaires des différentes instances consultatives, représentant plus de la moitié des membres, le quorum ne peut être atteint.

##### **Réunion du 10 octobre 2002**

- La plongée au Parc national
- Rapport annuel du médecin de prévention
- Bilan 2001 des accidents du travail au Parc national
- Session de formation et de recyclage des sauveteurs secouristes du travail
- Vaccination contre la leptospirose
- Trousse individuelle de secours

#### **4.2.6. La formation**

La formation a été, cette année, marquée par quatre actions fortes :

- la poursuite des formations naturalistes au travers de deux sessions : « Biologie et gestion des insectes » et « Connaissance des reptiles et amphibiens ». Ces formations ont rassemblé 26 participants (agents d'accueil et gardes moniteurs), auxquels se sont joints certains prestataires de la Marque de confiance du Parc national
- la préparation à différents concours organisés dans le cadre de l'application de la Loi Sapin et qui a concerné six agents : deux d'entre eux ont été admis au concours d'Ingénieur des travaux des eaux et

forêts, Magguy Dorville et Landry Séga , une troisième a été admise au concours de secrétaire administrative de l'Équipement, Bernadine Jean-de-Dieu et un quatrième agent a été admis au concours d'attaché de l'Équipement, Wilfrid Démonio. Par ailleurs, quatre agents admis à passer les épreuves orales du concours spécial d'agent technique de l'environnement, ont bénéficié d'une épreuve d'entraînement à l'oral organisée avec une équipe de cadres du Parc et d'une préparation à l'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE). Trois d'entre eux ont été admis à ce concours : N. Cysique, M-E. Jaffard et A. Larade. Enfin un agent technique de l'environnement a réussi le concours spécial de technicien de l'environnement (J. Lubin). Au total, c'est donc 8 agents du Parc qui ont passé avec succès leurs différents concours. En outre, deux volontaires civiles de l'aide technique ont poursuivi une préparation aux concours de catégorie A, par le CNED, et deux agents de catégorie C ont suivi la préparation au concours interne de secrétaire administratif de l'Équipement, organisée par la DDE de Guadeloupe

- la formation post-concours qui a concerné deux techniciens de l'Environnement (S. Mège et S. Dimauro) et la documentaliste (B. Ahouangnimon)
- la poursuite de la formation aux techniques d'accueil du public, dont les agents d'accueil et d'entretien affectés aux Chutes du Carbet ont été les principaux bénéficiaires. Ce module doit accompagner efficacement l'intégration des bénéficiaires à la future structure d'accueil affermée.

Au total, 43 agents ont bénéficié d'au moins une formation sur les 35 actions proposées au cours de l'année 2003 pour un total de 304 jours-formation. Il convient toutefois de préciser que les deux techniciens de l'Environnement stagiaires ont, à eux seuls, bénéficié de 91 jours de formation à l'IFORE en 2003. Vingt-et-une formations ont été réalisées en métropole, 2 ont été réalisées en Guyane, 1 en Martinique, et 11 en Guadeloupe.

Le coût total de la formation s'élève à 71.876,92 € répartis comme suit :

- |                                    |                            |
|------------------------------------|----------------------------|
| ▪ dépenses réelles de formation :  | 15.527,76 €                |
| ▪ dépenses liées à la formation :  | 45.349,16 € (déplacements) |
| ▪ contribution annuelle à l'ATEN : | 11.000,00 €                |

Sur les 45.349,16 €, 23.906,00 € sont des frais de déplacements imputables aux formations liées aux différents concours.

L'ATEN a accueilli 10 agents aux formations inter-parcs suivantes :

- Gestion de conflits négociation
- Prendre des notes en réunion et rédiger des synthèses
- Création entretien de sentiers
- Découvrir et comprendre les différents types d'espaces protégés
- Les emplois contractuels dans les établissements publics
- L'imaginaire, un outil pour l'éducation à l'environnement des publics scolaires
- Etudier et maîtriser la fréquentation

L'IFORE a reçu 7 participants de l'établissement aux formations indiquées ci-dessous :

- Formation des tuteurs d'agents techniques de l'Environnement
- Contrôle de gestion, système de pilotage par objectifs
- Préparation à la note de synthèse
- Préparation au concours d'ITEF
- Préparation à l'oral du concours spécial de technicien de l'Environnement

Les autres organismes auxquels l'établissement a fait appel sont ORTECH, AIDEL, ADBS, CFPJ et GFI progiciels pour la Métropole, le CNFPT en Guyane, la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins, comité de Martinique et au plan local, le Service de formation professionnelle de la DDE, le CIBC, le CNFPT, INOVARTIS, et des compétences internes à l'établissement.

## **4.3 LES EQUIPEMENTS**

### **4.3.1. Les véhicules**

L'établissement a fait l'acquisition de cinq véhicules neufs en 2003 :

- 1 Renault CLIO
- 1 Renault TWINGO
- 1 Renault KANGOO GPL
- 2 Renault KANGOO

Le Parc automobile est désormais composé de 28 véhicules. Trois d'entre eux fonctionnent au GPL, la mise en service d'une pompe à la DDE à Saint-Claude, permettra désormais un accroissement des véhicules fonctionnant au GPL.

En outre, le Parc dispose de trois bateaux, deux embarcations de type « saintoise », et une vedette de 12 mètres.

### **4.3.2. Le mobilier**

Les achats de mobilier se sont élevés à 14.886,07 € pour l'exercice écoulé.

### **4.3.3. Le matériel informatique**

Le montant des acquisitions s'est élevé à 64.579,27 € en 2003.

L'arrivée de nouveaux agents, le renouvellement des matériels obsolètes, et la couverture de besoins nouveaux ont conduit l'établissement à acquérir ou à remplacer les matériels suivants :

- 10 postes informatiques fixes
- 3 micro-ordinateurs portables
- 1 serveur
- 5 onduleurs
- 3 imprimantes
- 1 traceur AO
- 2 scanners
- 1 photocopieur
- 4 appareils photo numériques

## 4.4. LES MOYENS FINANCIERS

### 4.4.1. Les recettes

Etat	3.463.631,68 €
Produits de l'activité du Parc	18.569,35 €
Fonds divers (FEDER,FIDOM,FEOGA,IFOP...)	1.548.239,65 €
Subventions des collectivités locales+CNASEA	12.253,09 €
Subventions des organismes internationaux	
Parrainage	
Emprunts	
Autres	136.691,96 €
<b>TOTAL</b>	<b>5.179.385,73 €</b>

Dont Mission de création du Parc national de la Forêt de Guyane : 947.622,58 €

### 4.4.2. Les dépenses

Dépenses de personnel	2.800.019,63 €
Fonctionnement hors personnel	1.641.222,77 €
Investissement	897.052,68€
<b>TOTAL</b>	<b>5.338.295,08 €</b>

Dont Mission de création du Parc national de Guyane :

Personnel	757.035,04 €
Hors personnel	410.419,20 €
Investissement	54.510,99 €